

# Budget 2014 des services centraux et communs

---

Le budget des services centraux et communs est présenté en relation avec les objectifs du projet d'établissement. Il comprend la dotation votée par le CA, complétée éventuellement par des ressources propres.

***I- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international*** ..... 5

***1-Projet d'établissement*** ..... 5

1-1-Renforcer l'attractivité de l'offre de formation dans la logique de la FTLV (formation tout au long de la vie) et de la création de l'Espace européen de l'Enseignement supérieur (EEES) : ..... 5

1-1-1-Mieux structurer l'offre de formation et assurer l'acquisition de compétences professionnelles. .... 5

1-1-2- constituer un pôle de formation tout au long de la vie de premier plan..... 6

1-1-3- Mettre en place un plan pluriannuel pour améliorer les conditions matérielles de l'enseignement et les mettre au standard international ..... 7

1-2-Aider à la réussite dans ses dimensions académiques, professionnelles et citoyennes..... 7

1-2-1. Information et orientation des lycéens Journées "portes ouvertes" ..... 7

1-2-2. conforter des réalisations du quadriennal 2006-2009: tutorat et parcours différenciés. 7

1-2-3- Mettre en œuvre en licence un dispositif d'accompagnement étudiant dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel et dans la définition de leurs parcours de formation ..... 8

1-2-4. Conforter les dispositifs d'accompagnement de l'insertion professionnelle ..... 9

1-2-5 mobiliser et développer les partenariats internationaux pour favoriser la mobilité et mettre à profit l'offre LMD européenne ..... 10

1-2-6 Développer les dispositifs d'autoévaluation et d'évaluation..... 10

2-Budget de la FTLV ..... 10

***II-Des ressources au service d'une ambition***..... 12

***1-Une politique documentaire ambitieuse*** ..... 12

1-1-Projet d'établissement ..... 12

1-2- Améliorer l'accès aux ressources offertes. .... 12

1-3- Renforcer le fonds papier pour le premier cycle..... 12

1-4-moderniser l'informatique documentaire..... 12

1-5- Poursuivre le développement de la bibliothèque électronique..... 13

1-6- Améliorer l'information et la formation des usagers. .... 13

1-7- Expérimentarium..... 13

1-8-Budget du SCD..... 14

<b>2- Mobiliser les technologies de l'information et de la communication .....</b>	<b>15</b>
2-1-Projet d'établissement .....	15
2-2-Améliorer l'organisation et le pilotage des TIC.....	15
2-3 -Moderniser les infrastructures et mutualiser les outils.....	16
2-4-Rendre familier l'usage des TIC dans la formation .....	16
2-5-Budget TICE.....	17
<b>III- La qualité de vie et de travail au cœur de l'attractivité .....</b>	<b>18</b>
<b>1- Améliorer la qualité de vie étudiante.....</b>	<b>18</b>
1-1-projet d'établissement .....	18
1-2-Développer l'animation, la vie sur le campus et le sentiment d'appartenance à Lille 1.....	19
1-3-Développer la pratique sportive.....	19
1-4-Développer l'implication citoyenne des étudiants .....	20
1-5-Améliorer la qualité d'accueil, particulièrement des étudiants nouvellement inscrits .....	20
1-6-Accroître l'aide individuelle aux étudiants en difficulté.....	20
1-7-Budget vie étudiante .....	22
<b>2- Développer la pratique sportive .....</b>	<b>24</b>
2-1-Projet d'établissement .....	24
2-2 Objectifs 2014 .....	24
2-3- budget SUAPS.....	25
<b>3- Favoriser le rayonnement culturel universitaire .....</b>	<b>26</b>
3-1- Projet d'établissement.....	26
3-2-Actions mises en œuvre.....	27
3-2-1-Réflexion-débats .....	27
3-2-2-Publications-Edition .....	27
3-2-3-Propositions / résidences et ateliers artistiques .....	27
3-2-4- patrimoine scientifique.....	28
3-2-5- Accompagnement des initiatives culturelles.....	28
3-2-6- Commentaire sur la partie financière .....	28
3-3-Budget du service culturel .....	29
<b>4- Créer un campus international. ....</b>	<b>30</b>
4-1-Projet d'établissement .....	30
4.2 – Développer l'ancrage de Lille 1 dans l'espace Nord Ouest Européen .....	31
4.3 – Politique de Coopération et de solidarité internationale .....	31
4.4 – Renforcer l'Ouverture à l'International de la formation.....	31
4.5 – Construire un réseau pour renforcer les équipes de recherche .....	31
4.6 – Conforter le système de pilotage de l'ouverture internationale.....	32
4-7-Budget du Centre international.....	32

<b>IV- La gouvernance au service du projet de Lille 1 .....</b>	<b>34</b>
<b>1-Politique de la formation des personnels.....</b>	<b>34</b>
1.1-projet d'établissement.....	34
1-2-Bilan 2013 .....	34
1-3-Le plan de formation .....	35
1-3-1- Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles de l'université.....	35
1-3-2- Former à la diversité des métiers exercés au sein de l'université.....	35
1-3-3- Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels des agents.....	36
1-3-4- maintenir le dispositif de formation hygiène sécurité pour contribuer à la prévention des risques professionnels.....	36
1-4 Budget de la formation continue du personnel .....	37
<b>2-Se doter d'une stratégie de communication à la hauteur des enjeux.....</b>	<b>38</b>
2-1 La communication .....	38
2-1-1 Bilan 2013 .....	38
2-1-2 Décliner la stratégie de communication et la rendre opérationnelle.....	39
2-1-3 Développer une communication interne .....	39
2-1-4 Développer la charte graphique .....	39
2-1-5 Développer les actions impactantes vers les publics préférentiels.....	40
2-1-6 Refonte du site WEB .....	40
2-1-7 Budget du service de communication .....	40
2-2 les relations Entreprises.....	42
2-2-1 Bilan 2013 .....	42
2-2-2 Perspectives 2014.....	42
2-2-3 Budget 2014 .....	43
<b>3- Politique sociale : le SCAS.....</b>	<b>44</b>
3-1- projet d'établissement.....	44
3-2 Bilan 2013 .....	44
3-3 Budget 2014 .....	44
3-4-Budget du service des affaires sociales.....	46
<b>4- Hygiène et la sécurité.....</b>	<b>47</b>
4-1- projet d'établissement.....	47
4-2- Les objectifs pour 2013 .....	47
4-3- Le budget de l'hygiène et la sécurité .....	48
<b>5-Développement durable.....</b>	<b>49</b>
5-1-La politique en matière de développement durable .....	49
5-2 le budget du Développement durable .....	49
<b>6-Administration générale et patrimoine .....</b>	<b>50</b>
6-1-La politique en matière d'administration générale .....	50
6-1-1-Les charges de fonctionnement et d'équipement de l'administration générale .....	50
6-1-2-Les dépenses pour compte de tiers .....	50
6-1-3-Les charges réglementaires obligatoires.....	50

6-2-Le budget de l'administration générale .....	51
6-3-La programmation patrimoniale .....	52
<i>I-Annexes.....</i>	<i>53</i>
<i>Les coûts complets des services .....</i>	<i>53</i>
<i>Les ressources des services sur la durée du contrat quinquennal .....</i>	<i>54</i>

# **I-Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international**

## **1-Projet d'établissement**

L'Université Lille 1 veut accueillir et former au plus haut niveau possible, de la licence au doctorat, un public nombreux aux profils socio-économiques très divers, en formation initiale, en réorientation et en reconversion.

Dans le contexte socio-économique particulier de la région Nord Pas-de-Calais en profonde évolution, elle se donne des objectifs ambitieux d'accompagnement des étudiants et d'un important public de formation continue vers la réussite académique, professionnelle et citoyenne :

- Mener à bien une mission fondamentale : la préparation à la vie active, à l'adaptabilité face à son évolution, à la vie citoyenne et multiculturelle
- Renforcer son rôle d'ascenseur social".
- Se placer systématiquement et progressivement dans une stratégie de formation tout au long de la vie, permettant d'accueillir des publics en retour à différents stades de leur vie professionnelle.
- Passer d'un stade d'expérimentation à un stade de renforcement des dispositifs mis en œuvre, en vue de leur généralisation

Le budget est structuré autour de deux points importants du projet : renforcer l'attractivité de l'offre de formation, aider à la réussite.

### **1-1-Renforcer l'attractivité de l'offre de formation dans la logique de la FTLV (formation tout au long de la vie) et de la création de l'Espace européen de l'Enseignement supérieur (EEES) : (1 411 700 €)**

La nouvelle offre de formation a été mise en place à la rentrée 2010. Elle est plus lisible dans sa structuration et pour les compétences qu'elle permet d'acquérir et l'insertion professionnelle. Le budget 2014 accompagne cette démarche sur le plan de la formation et sur celui de l'innovation pédagogique.

#### **1-1-1-Mieux structurer l'offre de formation et assurer l'acquisition de compétences professionnelles. (995 700€)**

- Développer la formation initiale et continue des maîtres 14 700€, IREM 16 000 €

Lille 1 continue à s'impliquer fortement dans la formation initiale et continue aux métiers de l'enseignement. Elle poursuit la préparation à différents concours externes et internes dans ses domaines de compétence en relation étroite avec l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education). Les nouvelles formations MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education, et de la Formations), sont portées par les ESPE, école interne de la CUE (Communauté d'Université et d'établissements) et mises en œuvre dans les universités partenaires. Les actions de sensibilisation aux métiers de l'enseignement dans le dispositif LMD sont maintenues et des licences

pluridisciplinaires à destination des étudiants se préparant au professorat des écoles sont ouvertes depuis 2010. Lille 1 poursuit son activité de formation, en particulier en mathématiques, des enseignants du secondaire (IREM).

- Heures complémentaires (650 000 €)

Le budget destiné aux heures complémentaires se compose dorénavant de deux parties : la première partie, gérée par les composantes, concerne les heures complémentaires assurées en face à face et les heures du référentiel des tâches.

La deuxième partie, affectée à l'UB 941 (650 000 €) concerne toutes les heures non prises en charge par les composantes (congrés maladies, nouvelles formations, toutes les situations exceptionnelles). La mise en place de GISELE (Gestion Intégrée des Services Liés à l'Enseignement) permet de mieux gérer les services et les heures complémentaires.

- Pilotage et innovation pédagogique (315 000 €)

Lille 1 a mené une politique active d'intégration des TICE dans la formation en vue d'individualiser l'enseignement et de répondre au mieux à la diversité des besoins des étudiants. Elle poursuit cette politique avec ses partenaires de l'université de Lille, en s'appuyant en particulier sur les services développés dans le cadre de l'Université Numérique en Région pour généraliser l'usage des environnements numériques de travail et des plates-formes pédagogiques. Les innovations pédagogiques, le développement de modules orientés compétences seront appuyés par le budget 2014. Les certifications informatiques, niveau 1 et métiers, les certifications en langues, les labels sont proposés aux étudiants.

La journée masters et recherche désormais associée à la journée portes ouvertes, l'appui de nouvelles pédagogies en cohérence avec le service universitaire de pédagogie (CAPE/SUP), la rénovation des salles de langues et d'informatique d'usage (préparations au C2I et CLES en particulier), l'équipement vidéo de certaines salles, les expérimentations, innovations....sont aussi prévus dans ces crédits.

Le Portefeuille d'expériences et de compétences faisait partie de l'appel d'offre expérimentation pour les jeunes de Martin Hirsch. Il s'est terminé en 2012. Consolidé en 2013, son développement se poursuit en 2014.

### **1-1-2- constituer un pôle de formation tout au long de la vie de premier plan (96 000€)**

Il s'agit, en particulier, de renforcer l'alternance et les relations avec les entreprises, mettre en place des blocs de compétences dans les composantes et développer les formations courtes et la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) :

- Mise en place de blocs de compétences dans les différentes composantes de l'université et mise en place d'une communication spécifique
- Extension des formations accessibles dans le cadre des contrats de professionnalisation

- Renforcement des accompagnements d'entreprises ou d'organisations dans la mise en œuvre de la VAE (montée en qualification des personnels, GPEC...)

### **1-1-3- Mettre en place un plan pluriannuel pour améliorer les conditions matérielles de l'enseignement et les mettre au standard international**

#### *La restructuration et l'innovation pédagogique, RIP, 320 000 €*

La qualité de la formation et l'acquisition de compétences de haut niveau nécessitent un environnement de travail adapté. L'objectif est d'offrir des conditions de travail et d'études aux standards internationaux.

La politique d'investissement (mise en place de centres de ressources pédagogiques multimédias, rénovation des salles de TP, aménagement de salle de cours) volontariste est accentuée. Le retard en ce domaine est important. Le combler est donc une nécessité pour assurer un enseignement supérieur de qualité. C'est aussi une condition nécessaire pour renouveler l'intérêt des étudiants pour les études scientifiques.

### **1-2-Aider à la réussite dans ses dimensions académiques, professionnelles et citoyennes (1 403 304€)**

#### **1-2-1. Information et orientation des lycéens Journées "portes ouvertes" (118 000 €)**

Les actions Transition Lycées-Université sont renforcées par la journée portes ouvertes (52 000 €) et la communication sur l'offre de formation (réajustement de la carte de l'offre : 16 000 €). Les journées d'information en direction du corps enseignants, les olympiades, rallyes, fête des maths, sciences itinérantes, ... viennent compléter l'information des publics et l'attractivité pour les formations, en particulier, scientifiques (40 000 €).

Pour la deuxième année, Lille 1 participera au concours « Faites de la Science » (10 000 €)

#### **1-2-2. conforter des réalisations du quadriennal 2006-2009: tutorat et parcours différenciés (71 000 €)**

Un enjeu majeur de la politique de Lille 1 est de mener à bien la mission fondamentale de **préparer les étudiants à leur vie professionnelle et citoyenne et de contribuer à développer leur** autonomie, leur culture et leur sens critique et éthique.

Lille 1 poursuit sa politique d'accompagnement des étudiants en difficulté par le tutorat enseignant ou par le tutorat étudiant (36 000 €).

Le SUP (35 000€) gère les enseignements transversaux et les innovations pédagogiques. Il est chargé de généraliser des expériences réussies et de proposer des formations aux enseignants.

### 1-2-3- Mettre en œuvre en licence un dispositif d'accompagnement étudiant dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel et dans la définition de leurs parcours de formation (678 500 €)

- Renforcer le dispositif d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche de stage et d'emploi (36 000 €)

Le BAIP accompagne les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois au travers d'ateliers, de conférences et d'évènements.

- Développer une activité d'information et de veille sur le monde économique (14 500 €) et l'offre de service aux enseignants (2 000 €)
- Accueil des étudiants à la rentrée, accompagnement du 3PE, dispositif de réorientation, accompagnement des décrocheurs, centre de documentation sur les métiers et les formations (94 000€).

Le SUAIO réalise dans le cadre de l'accueil des étudiants et de l'accompagnement de la semaine de rentrée, le guide et l'agenda de l'année, distribués à tous les étudiants (55 000€).

Il assure en lien avec les composantes la mise en œuvre du 3PE, il organise en fin de semestre 1, le dispositif de réorientation, et œuvre à la détection des décrocheurs (16 000€).

Le SUAIO enrichit chaque année son centre de nouveaux documents sur les formations et les métiers (22 000€). Il organise des séminaires (1 000 €).

- Aide à la réussite (112 000€)

Pour aider les étudiants dans la réussite de leur semestre 1 en particulier, les **différents dispositifs** mis en place tels que les référents enseignants, les tests de positionnements, les ateliers d'expressions seront maintenus. Le budget consacré aux heures complémentaires dédiées aux colles sera maintenu à hauteur des années précédentes

- Démocratisation de l'enseignement supérieur (270 000€)

Le projet « Parcours de Réussite en Études Longues » (PREL) est financé par le conseil régional du Nord-Pas de Calais. Les universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3 sont partenaires du dispositif depuis sa création à la rentrée 2007-08, et participent au comité de pilotage. PREL a deux cibles :

Étudiants en première année d'université titulaires d'un baccalauréat technologique

Étudiants en troisième année d'université titulaires d'un BTS ou d'un DUT.

Les étudiants bénéficiaires du dispositif se voient accorder une aide individuelle d'un montant de 1000 € ainsi que du tutorat étudiant et enseignant mis en œuvre par les universités selon des modalités qui peuvent varier selon les filières. La participation des 3 universités lilloises à ce dispositif depuis sa création a été l'occasion d'échanges interuniversitaires (au-delà du comité de pilotage), et de mutualisation de bonnes pratiques. Il a aussi été le déclencheur de la mise en œuvre des contrats étudiants selon le décret de décembre 2007. Le DU TREEMPLIN, commun aux 6 universités de la région sera mis en œuvre en 2014 et expérimenté en SVTE.

- Contrats étudiants (150 000 €)

La région accompagne les universités dans la mise en œuvre d'une politique d'animation des campus solidaires et attractifs. Elle apporte son soutien par le financement d'emplois étudiants dont les missions permettront d'améliorer la qualité de vie sur le campus.

Outre l'apport financier direct aux étudiants recrutés, ces contrats qui ne se substitueront en aucun cas à un emploi, doivent apporter un service complémentaire aux étudiants, aux enseignants, aux personnels de l'établissement.

Les champs sont les suivants :

- contribution à l'animation du campus
- animations culturelles et scientifiques
- aide spécifique aux étudiants en situation de handicap
- animations des équipements sportifs
- prolongation des horaires d'ouverture des bibliothèques
- numérisation de fonds
- tutorat pédagogique
- accompagnement à la maîtrise des ressources pédagogiques numériques.

Les contrats doivent proposer un volume horaire hebdomadaire pour l'étudiant compris entre 5 à 10h soit 350h annuelles maximum, ce qui représente un complément de revenu dans une activité non pénalisante pour la poursuite et la réussite d'études (ceci correspond à environ la moitié de ce qui est autorisé par le décret du 26 décembre 2007 fixant les conditions de recrutement et d'emploi étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur).

La rémunération se fera sur la base du SMIC horaire pour toutes les missions proposées à l'exception de celles relevant du tutorat pédagogique qui comprend une dimension de préparation pédagogique (Taux 3 : 14€/heure).

#### **1-2-4. Conforter les dispositifs d'accompagnement de l'insertion professionnelle**

**(131 304 €)**

Le processus d'accompagnement vers l'emploi est étoffé. Il concerne tous les étudiants en licence, master, doctorat.

Les actions menées par le BAIP concernent le développement des outils de la mission Stages (4 000 €), des partenariats avec l'extérieur et la communication vers le monde socio-économique (15 500 €).

Le HubHouse développe des activités autour de l'esprit d'entreprendre/la création d'entreprise (111 804 €).

### 1-2-5 mobiliser et développer les partenariats internationaux pour favoriser la mobilité et mettre à profit l'offre LMD européenne (324 500 €)

- Ouverture internationale des formations : Maison des langues (324 500)

La mobilité sortante est encouragée en mobilisant les différentes sources de financement. Elle est facilitée par le développement de l'enseignement des langues dans le cadre de la Maison des langues, le processus de certification (CLES) rendu obligatoire et par le développement, tant en licence qu'en master, du label international. Celui-ci propose des enseignements de communication interculturelle et favorise les différentes sortes de mobilité (stages d'entreprises, séjours universitaires).

### 1-2-6 Développer les dispositifs d'autoévaluation et d'évaluation (80 000€)

Les travaux de l'OFIP concernent :

Les suivis de parcours étudiants et de réussite (30 000 €)

Les repères statistiques et les tableaux de bord (10 000€)

Les études d'insertion professionnelle (40 000€)

## 2-Budget de la FTLV

Les tableaux suivants présentent le budget de la FTLV. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
2 815 004	2 010 000	805 004	5 014 478	4 500 888	513 590

Tableau 2 : Ressources propres

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
Facturation interne	Refacturation ED et PRES	31 000,00		31 000,00
Dotation RI	Centre international Lille 1	180 000,00	20 000,00	200 000,00
Facturation interne	Refacturation TOEIC aux UFR + chèques étudiants		37 500,00	37 500,00
PREL	Conseil Régional	270 000,00		270 000,00
Prépa concours internes	Rectorat	4 700,00		4 700,00
Hubhouse	FEDER	111 804,00		111 804,00
Contrats étudiants	Conseil Régional	150 000,00		150 000,00
Total		747 504,00	57 500,00	<b>805 004,00</b>

Tableau 3 : Dépenses de la formation

UB Formation 941	budget des stratégies mises en œuvre	budget total de l'objectif	commentaires
<b>Objectif 1</b>			
<b>Renforcer l'attractivité de l'offre de formation dans la logique de la FTLV et de la création de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur</b>			
1-1 Mieux structurer l'offre de formation et assurer l'acquisition de compétences professionnelles		995 700	
<i>Développer la formation initiale et continue des maîtres</i>	14 700		
<i>Formation des enseignants du secondaire : IREM</i>	16 000		
<i>Heures complémentaires</i>	650 000		
<i>Pilotage et innovation pédagogique</i>	315 000		
1-2 constituer un pôle de formation tout au long de la vie de premier plan		96 000	
<i>Renforcer l'alternance et les relations avec les entreprises, développer les formations courtes, VAE</i>	96 000		
1-3 Mettre en place un plan pluriannuel pour améliorer les conditions matérielles de l'enseignement et les mettre au standard internationaux		320 000	
<i>Restructuration et innovation pédagogique (RIP)</i>	320 000		
1-4 Accentuer la synergie avec la recherche, en particulier au sein des masters, mais aussi des autres cursus		0	
<i>Initiation à la recherche</i>			
<b>Total objectif 1</b>	<b>1 411 700</b>	<b>1 411 700</b>	
<b>Objectif 2</b>			
<b>Aider à la réussite dans ses dimensions académiques, professionnelles et citoyennes</b>			
2-1 Information et orientation des lycéens		118 000	
<i>Journées "portes ouvertes" et autres actions Transition Lycées-Université</i>	52 000		
<i>Réajustement de la carte de l'offre de formation</i>	16 000		
<i>Journées d'information en direction du corps enseignants, olympiades, rallyes, fête des maths, sciences itinérantes</i>	40 000		
<i>Faites de la sciences</i>	10 000		
2-2 conforter des réalisations du quadriennal 2006-2009: tutorat et parcours différenciés		71 000	
<i>Tutorat étudiants</i>	36 000		
<i>Gestion innovation pédagogique, pilotage du service universitaire de pédagogie</i>	35 000		
<i>Parcours adaptés</i>			
<i>Gérer les entrées parallèles</i>			
2-3 Mettre en œuvre en licence un dispositif d'accompagnement étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel et dans la définition de leurs parcours de formation		678 500	
<i>Renforcer le dispositif d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche de stage et d'emploi</i>	36 000		
<i>Développer une activité d'information et de veille sur le monde économique</i>	14 500		
<i>Développer l'offre de service aux enseignants</i>	2 000		
<i>Guide - Agenda</i>	55 000		
<i>Accompagnement : semaine de rentrée, 3PE, réorientation, décrocheurs</i>	16 000		
<i>Centre de documentation : documentation, tutorat</i>	22 000		
<i>Conférences et personnels invités</i>	1 000		
<i>Aide à la réussite</i>	112 000		
<i>Démocratisation de l'enseignement supérieur</i>	270 000		
<i>Contrats Etudiants</i>	150 000		
2-4 Conforter les dispositifs d'accompagnement de l'insertion professionnelle		131 304	
<i>Hubhouse</i>	111 804		
<i>Développer les outils de la mission Stages</i>	4 000		
<i>Développer les activités autour de l'esprit d'entreprendre/la création d'entreprise</i>			
<i>Développer les partenariats avec l'extérieur et la communication vers le monde socio-économique</i>	15 500		
<i>Interventions des professionnels</i>			
2-5 mobiliser et développer les partenariats internationaux pour favoriser la mobilité et mettre à profit l'offre LMD européenne		324 500	
<i>Ouverture internationale des formations : Maison des langues</i>	324 500		
<i>Label international</i>			
2-6 Développer les dispositifs d'autoévaluation et d'évaluation		80 000	
<i>Les travaux de l'OFIP : le suivi des parcours étudiants, la réussite et l'évaluation des enseignements et des formations</i>	30 000		
<i>Les travaux de l'OFIP : les repères statistiques et le pilotage</i>	10 000		
<i>Les travaux de l'OFIP : le suivi de l'insertion professionnelle</i>	40 000		
<i>Les études en partenariat : les études pour le CEREQ</i>			
<b>Total objectif 2</b>	<b>1 403 304</b>	<b>1 403 304</b>	
	<b>2 815 004</b>	<b>2 815 004</b>	

## **II-Des ressources au service d'une ambition**

### **1-Une politique documentaire ambitieuse**

#### **1-1-Projet d'établissement**

« Une profonde évolution de la fonction documentaire au sein de l'Université Lille 1 est absolument indispensable. Elle doit s'appuyer sur une réalisation d'une absolue nécessité, la rénovation et l'extension de la Bibliothèque Universitaire. L'importance de l'information scientifique et technique, tant pour la formation que pour la recherche nécessite aussi que l'université se dote d'outils documentaires plus performants durant la période quadriennale à venir »

#### **1-2- Améliorer l'accès aux ressources offertes.**

La personnalisation des outils informatiques à usage public se poursuivra pour d'une part en rendre l'usage plus convivial, d'autre part mieux les intégrer à l'environnement de travail des usagers. Cette réflexion s'accompagne d'une remise à plat du Système d'Information Documentaire, action de long cours jusqu'à l'ouverture du Learning Center, qui commencera par une réfection du site web dès 2014.

#### **1-3- Renforcer le fonds papier pour le premier cycle.**

L'effort sur le budget documentaire de monographies, essentiellement à destination des étudiants de Licence, sans être arrêté, sera réduit en 2014, sans toutefois menacer le développement du fonds de manuels et d'ouvrages de référence. Il s'agira de continuer à :

- renforcer le nombre d'exemplaires des manuels et ouvrages les plus consultés ou empruntés,
- développer l'offre de manuels et de dictionnaires en soutien à la maîtrise des langues (français et langues étrangères, principalement anglais),
- développer l'offre d'outils pratiques pour la rédaction de travaux universitaires (rapport de stage, bibliographies, etc.).

Cet effort s'inscrit désormais dans la durée, sans que la création de la BU provisoire et la diminution du budget ne viennent dégrader de manière réellement significative l'offre documentaire à destination des étudiants de Licence.

#### **1-4-moderniser l'informatique documentaire.**

Au titre de 2014, il s'agit, à nouveau, de poursuivre le remplacement du parc informatique existant (usagers et personnels), la mise à niveau des serveurs et l'intégration des surcoûts de maintenance des applications documentaires, dont le

nombre augmente dans un contexte de développement de la place du support numérique.

### **1-5- Poursuivre le développement de la bibliothèque électronique.**

Les actions de numérisation seront poursuivies (collections en histoire des sciences, thèses et HDR, sujets d'examens), dans le cadre de partenariats désormais bien établis d'une part (université de Liège notamment), de nouveaux partenariats d'autre part (Musée des Sciences Naturelles de Lille).

L'offre actuelle de ressources électroniques est désormais de très bon niveau.

L'effort en matière de livres électroniques de niveau Recherche sera maintenu.

### **1-6- Améliorer l'information et la formation des usagers.**

Une formation systématique est proposée dans le cadre du dispositif 3PE, dispositif de niveau L qui sera complétée par une intervention dans le C2i. Outre une offre sélective en Master, le dispositif s'ouvrira sur le Doctorat en 2014.

Un Service de Référence Bibliographique Virtuel est par ailleurs en fin de développement, qui permettra de mieux renseigner sur le plan documentaire les usagers du Service Commun de Documentation.

### **1-7- Expérimentarium.**

Une préfiguration de l'Expérimentarium, prévu dans le cadre du projet de Learning Center, verra le jour en janvier 2014. Conçu comme un espace rassemblant de petites expériences, de conception pédagogique ou issues des laboratoires de recherche, l'Expérimentarium contribuera à l'effort de l'Université pour disséminer les sciences au sein de la Société, avec un rayonnement métropolitain voire régional, en articulation avec les autres acteurs compétents, universitaires ou partenaires.

Les travaux d'aménagement de la salle des thèses ainsi qu'une grande partie des premières expériences, physiques et virtuelles, ont été réalisés sur le budget 2013.

## 1-8-Budget du SCD

Les tableaux suivants présentent le budget du SCD. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources

Total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
2 722 000,00 €	2 200 000,00 €	522 000,00 €	2 878 500,00 €	2 300 000,00 €	578 500,00 €

Tableau 2 : Ressources propres

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
Inscription Lecteur	Extérieur		2 000,00 €	2 000,00 €
Vente photocopie	Etudiant/ Extérieur		2 000,00 €	2 000,00 €
Droits d'inscription (Forfait)	Etudiant		364 622,00 €	364 622,00 €
Développement de la bibliothèque numérique	Région	75 000,00 €		75 000,00 €
Système Intégré de Gestion de Bibliothèque	ENSAIT		4 882,00 €	4 882,00 €
Système Intégré de Gestion de Bibliothèque	Ecole Centrale		6 576,00 €	6 576,00 €
Experimentarium	Région	40 000,00 €		40 000,00 €
Prêt entre bibliothèque	Etudiant/ Extérieur		9 000,00 €	9 000,00 €
Cartes Lecteur	Ecole Centrale		2 000,00 €	2 000,00 €
Abonnement IEL	Telecom		1 920,00 €	1 920,00 €
Abonnement IEL	Ecole Centrale		7 000,00 €	7 000,00 €
Abonnement CAIRN	Lille 2		7 000,00 €	7 000,00 €
<b>Total</b>		<b>115 000,00 €</b>	<b>407 000,00 €</b>	<b>522 000,00 €</b>

Tableau 3 : Dépenses de la formation

	budget des stratégies mises en œuvre	budget total de l'objectif
<b>Objectif 1</b>		
<b>Une politique documentaire ambitieuse</b>		
1-1 Améliorer l'accès aux ressources offertes	160 000,00 €	160 000,00 €
1-2 renforcer le fonds papier pour le premier cycle	332 000,00 €	332 000,00 €
1-3 moderniser l'informatique documentaire	150 000,00 €	150 000,00 €
1-4 Poursuivre le développement de la bibliothèque électronique	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €
1-5 Améliorer l'information et la formation des usagers	180 000,00 €	180 000,00 €
1-6 Projet experimentarium	150 000,00 €	150 000,00 €
<b>Total objectif 1</b>	<b>2 722 000,00 €</b>	<b>2 722 000,00 €</b>

## **2- Mobiliser les technologies de l'information et de la communication**

### **2-1-Projet d'établissement**

« Lille 1 poursuit la politique ambitieuse de déploiement de TIC menée depuis plusieurs années. Elles sont de plus en plus mobilisées afin d'augmenter la qualité dans la réalisation des missions de l'université et son attractivité

Lille 1 se donne deux priorités :

Le développement des usages des TIC dans tous les secteurs de l'université et par tous les acteurs.

La mise en place d'un système global d'information et de communication assurant la cohérence des informations et la dématérialisation des procédures administratives. Le développement de ce système est conçu dans un souci de cohérence et d'intégration tant interne (Webservices accessibles depuis l'espace numérique de travail), qu'externe (vis-à-vis des politiques nationales) et d'interopérabilité des outils entre eux et avec ceux des établissements partenaires (université de Lille, PRES, UNR, NPDC)

La réussite de cette ambition exige de s'appuyer sur un environnement TIC de qualité et à la pointe des évolutions récentes.

Le budget consolidé de cette année est de 960.000 € dont 557.800 € issus de la dotation d'établissement. C'est un budget maîtrisé, presque équivalent à celui de l'an passé, avec une dotation initiale inférieure aux années 2007-2011. Contrairement aux précédentes années, le budget Gestion CRI (65.000 €), qui était affiché au titre des charges spécifiques, est maintenant intégré dans la dotation affectée à la politique des TIC.

Le montant de ressources propres est de 402.200 €, issues des activités du CRI pour 158.200 €, et de celles du SEMM pour 244.000 €,

La politique des TIC, mise en œuvre par les deux services communs (le centre de ressources informatiques et le service multimédia) se structure autour de sept actions. »

### **2-2-Améliorer l'organisation et le pilotage des TIC**

Une part importante de la dotation (290.000 € sur 557.800 €) est redistribuée aux composantes :

- 120.000 € pour les moniteurs (à budget constant le coût horaire chargé sur une base SMIC augmentant chaque année, le nombre d'heures affectées aux composantes diminue) ;
- 100.000 € d'équipements pour les salles pédagogiques (la demande moyenne est de 280.000 euros chaque année) ;
- 20.000 € de cotisations aux ENT (ESUP, Uved, Unit) et antivirus pour l'établissement ;
- 50.000 € de politique incitative de création de ressources pédagogiques.

## **2-3 -Moderniser les infrastructures et mutualiser les outils**

Le CRI émerge à hauteur de 201 800 € sur la dotation Établissement.

Les charges incompressibles sont affichées à 131.000 € dont 76.000 € pour la maintenance (redevances annuelles et contrats de support) de l'infrastructure (réseau, serveurs, stockages, logiciels) et 55.000 € en masse salariale pour 1,5 E.T.P contractuel de catégorie A, afin d'assurer la continuité du service.

Les charges variables (participation aux séminaires, achat de licences, actions de formation, déplacements) se montent à 33 000 €.

Les investissements de jouvence pour les postes de travail et pour les infrastructures existantes, seront respectivement cette année de 6.000 € et 20.000 €. Il est à noter que nous avons investi 500.000 € depuis 5 ans dans l'infrastructure informatique centrale gérée par le CRI. Un amortissement sur 5 ans de l'ensemble de notre équipement nécessiterait de faire passer ce budget à 100.000 € si cela était possible.

Une enveloppe de 11.800 € est réservée pour toutes les charges liées au fonctionnement général du CRI (téléphone, nettoyage, fournitures diverses).

Le budget prévisionnel affecté aux ressources propres est de 158.200 € :

- Apparaissent comme tous les ans les actions de distribution et de coordination de la politique d'achat de logiciels qui correspond principalement à de l'achat mutualisé de licences de sites; dépenses neutralisées par les recettes obtenues lors des ventes. Ce montant est estimé à 120.000 € ;
- Les autres dépenses concernent des actions menées au sein de l'UNR Nord Pas de Calais et du Consortium Esup Portail.

## **2-4-Rendre familier l'usage des TIC dans la formation**

Dans le budget globalisé du SEMM qui s'établit à 310.000 €, la part du financement sur ressources propres se monte à 244 000 € et provient des travaux de productions : tournages payés, projets Unisciel pour 57 126 €, projet UNIT et projet UVED et une production IFMAS (Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés).

Les dépenses fléchées pour assurer ces travaux concernent des dépenses de masse salariale pour 2 E.T.P contractuel de catégorie A pour 75.000 €, du paiement des auteurs pour 25.200 €, des dépenses de production pour 20.000 €, des frais de déplacements et de l'achat d'une nouvelle station de captation vidéo HD (24.600 €).

Le SEMM émerge à hauteur de 66.000 € sur la dotation Établissement.

- Pour assurer l'ensemble des travaux de productions, 1,3 E.T.P contractuels de catégorie A, l'un pour le tournage/montage/animation, l'autre pour le développement sont à rémunérer pour un montant global de 41 000 €.

- 8.000€ sont affectés à une extension des capacités de stockage et à la mise en place d'une station de captation de cours favorisant l'enregistrement autonome de cours par les enseignants.
- Enfin, 17.000€ sont affectés au fonctionnement pour l'entretien/réparation de matériel informatique et vidéo déjà présent, ainsi que pour l'achat de logiciels et fournitures diverses.

## 2-5-Budget TICE

Les tableaux suivants présentent le budget du TICE. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
960 000	557 800	402 200	965 000	557 800	407 200

*Tableau 2 : Ressources propres*

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
CRI				
GESTION FINANCIERE	G.I.S UNISCIEL		6 000,00	6 000,00
PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES	ENSCLE		2 500,00	2 500,00
SUBVENTION CONVENTION ESUP	CONSORTIUM ESUP PORTAIL	10 000,00		10 000,00
SUBVENTION CONVENTION UNRNPD	UNIVERSITE VALENCIENNES	19 700,00		19 700,00
REVENTE ACHAT MUTUALISE LOGICIELS	COMPOSANTES USTL		112 000,00	112 000,00
SUBVENTION CRI COORDINATEUR	MEN	8 000,00		8 000,00
	TOTAL CRI			158 200,00
SEMM				
PRESTATIONS DE SERVICES VIDEO	G.I.S UNISCIEL	35 000,00	10 686,00	45 686,00
SECRETARIAT	G.I.S UNISCIEL		6 000,00	6 000,00
PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES	G.I.S UNISCIEL		5 440,00	5 440,00
PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES	SUDES	22 654,00		22 654,00
PRESTATIONS DE SERVICES VIDEO	COMPOSANTES USTL		8 000,00	8 000,00
PRESTATIONS DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES	UNIVERSITES NUMERIQUES	52 220,00		52 220,00
PRESTATIONS DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES	(Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés)	60 000,00		60 000,00
SUBVENTION CONVENTION UNRNPD	UNIVERSITE VALENCIENNES	44 000,00		44 000,00
	TOAL SEMM			244 000,00
<b>Total</b>		<b>251 574,00</b>	<b>150 626,00</b>	<b>402 200,00</b>

*Tableau 3 : Dépenses de la formation*

	<b>budget des stratégies mises en œuvre</b>	<b>budget total de l'objectif</b>
<b>Objectif 2</b>		
<b>Mobiliser les Technologies de l'Information et de la Communication</b>		960 000,00
Fonctionnement Général C.R.I	20 300,00	
2-1 Améliorer l'organisation et le pilotage des TIC	120 000,00	
2-2 Moderniser les infrastructures et mutualiser les outils	167 000,00	
2-3 Rendre familier l'usage des TIC dans la formation	54 000,00	
2-4 Mettre en place un système global d'information et de communication	35 000,00	
2-5 Développer la production, le gestion, la diffusion et l'utilisation des ressources numériques vidéo et multimédia	252 000,00	
2-6 Aider le travail du chercheur	5 000,00	
2-7 Mieux former et sensibiliser aux usages des TIC	186 700,00	
Distribution Logicielle	112 000,00	
Cri Coordinateur Régional Logiciels	8 000,00	
<b>Total objectif 2</b>	<b>960 000,00</b>	

### III- La qualité de vie et de travail au cœur de l'attractivité

#### 1- Améliorer la qualité de vie étudiante

##### 1-1-projet d'établissement

« Accompagner les étudiants vers l'autonomie, l'action citoyenne. Leur permettre de s'accomplir dans leur projet personnel. Aussi accompagner les étudiants en difficultés. Enfin animer et améliorer la qualité de vie sur le campus. »

Le contexte nécessaire de grande prudence a été intégré dans la construction de ce budget.

Les postes pour lesquels peu de dépenses avaient été engagées sur 2013 ont été revus à la baisse, sans cependant remettre en cause les projets en cours ou nouveaux.

Un effort particulier a été mis en œuvre sur les dépenses d'investissement et de personnel (vacataires et contractuels étudiants, pour lesquels le dispositif de contrats étudiants financés par la Région, en cours de finalisation, devrait prendre en partie le relais).

## 1-2-Développer l'animation, la vie sur le campus et le sentiment d'appartenance à Lille 1

Pour 2014, le budget global dédié à la **Maison des étudiants** passe de 41 600 € à 35 500 €. L'effort est maintenu sur le poste « animation » afin de poursuivre la dynamique d'animation du campus et de ce lieu de vie central. Les économies sont réalisées sur les dépenses de personnel et d'investissement (non consommé intégralement ces 2 dernières années).

En parallèle une démarche active de recherche de financement complémentaire a été engagée et doit aboutir pour 2014 à un partenariat générant une subvention de 2 000 € de la part de la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Le budget lié au **FSDIE** « part projets associatifs » reste stable par rapport à 2013. La convention avec le CROUS (financement d'une soirée festive qui sera organisée à la MDE en fin d'année 2014) viendra également abonder ce fonds à hauteur de 2000 €, en ressources propres.

Le budget dédié au **festival Mix'cité** augmente légèrement par rapport à 2013. Pour 2014, des dépenses, notamment pour la programmation et une partie de la logistique, doivent toujours être supportées par des associations, via le FSDIE. Un changement dans l'implantation géographique (indisponibilité de l'espace situé devant la B.U.) oblige à revoir complètement l'organisation, l'implantation, la logistique et la sécurité du festival.

La dimension et l'ambition du festival obligent chaque année à davantage de professionnalisation : recrutement d'un régisseur (prise en charge partielle par le budget Vie étudiante), location d'une scène professionnelle (celle que la ville de Villeneuve d'Ascq nous prêtait jusqu'en 2011 ne répondant plus aux normes de sécurité, il n'est pas envisageable de recourir à son utilisation), dispositif de sécurité dimensionné de manière adaptée à la nouvelle implantation ainsi qu'à l'environnement actuel.

Ces modifications génèrent des dépenses supplémentaires qui devraient être compensées par les recherches de financements extérieurs (travail en collaboration avec le service Reecom). Nous poursuivons le travail de maillage partenarial (Mairie de Villeneuve d'Ascq, Conseil Régional, Banque Populaire, BNP, MGEN) et la recherche de financements complémentaires (conventions avec des prestataires privés, tels que la « friterie Sensas » ALIVE EVENTS (ex CSE Technology), pour un montant total estimé à 13 000 € (ressources propres).

**Budget lié : 219 312 € (dotation établissement + ressources propres)**

## 1-3-Développer la pratique sportive

Le budget vie étudiante dédié au sport est totalement intégré au budget du **SUAPS** depuis 2011.

**Budget lié : 0 €**

## 1-4-Développer l'implication citoyenne des étudiants

Le budget attribué à l'ensemble des listes syndicales présentes dans les conseils de l'université (**crédits élus**) passe de 4500 € à 3 000 € pour 2014. En complément, des locaux équipés peuvent être mis à leur disposition au sein du campus. Cette somme est répartie entre les organisations élues (qui en font la demande) au prorata du nombre de sièges obtenus aux 3 conseils de l'université.

Le budget relatif à l'**implication citoyenne** des étudiants est ramené à 1 500 €.

**Budget lié : 4 500 € (dotation établissement)**

## 1-5-Améliorer la qualité d'accueil, particulièrement des étudiants nouvellement inscrits

Pour 2014, 2000 € sont budgétés sur la ligne « **Optimiser les conditions d'études** », dont 1 000 € pour la rémunération des correspondants « vie étudiante ».

Le projet de développer des binômes enseignants/Biatss de référents Vie Etudiante (action prioritaire sur l'action sociale et le handicap) dans chaque composante devra pouvoir s'intégrer au référentiel de tâches.

La ligne « **intégration des étudiants, organisation des journées de rentrée** » permet la mise en place d'actions visant à :

- améliorer l'accueil des étudiants internationaux,
- participer aux JPO,
- organiser la rentrée associative.

8 700 € sont consacrés à ces actions, dont 7 000 € pour rémunérer les vacataires du dispositif "d'amélioration de l'accueil des étudiants internationaux" (en partenariat avec le CROUS).

Ce poste de dépense a été revu à la baisse (7 000 € en lieu et place des 12 000 € antérieurement engagés). Le niveau de service rendu devrait pouvoir être compensé en prenant appui sur le dispositif d'emplois étudiants co-financés par la Région.

Autre poste de dépense diminué : le guide de l'étudiant international : le service travaille sur une version en ligne permettant une actualisation plus réactive et moins coûteuse par rapport à la version papier.

Les dépenses faites les deux années précédentes pour la participation aux JPO et la rentrée associative ont été conçues dans une optique « pérenne » afin de pouvoir être ré-exploitées pour 2014.

**Budget lié : 10 700 € (dotation établissement)**

## 1-6-Accroître l'aide individuelle aux étudiants en difficulté

Le **soutien à la mobilité des étudiants non boursiers** représentait un budget de 2 000 € en 2013. Il est ramené à 1 000 € pour 2013, les dépenses imputées sur cette ligne ayant diminué, dans la mesure où certaines d'entre elles sont désormais prises en charge dans le cadre du FNAU ou d'autres aides (Relations Internationales, Région notamment).

Pour 2013, des projets seront renouvelés autour de la **santé** des étudiants, en partenariat avec le SIUMPPS. Le budget associé est de 6 650 €. Il permettra notamment :

- l'achat de 500 tickets de RU pour les étudiants en très grande précarité sanitaire et sociale (dans le cadre d'un partenariat avec le Siumpps et le Crous) ;
- la participation au financement des opérations du Siumpps en direction de la santé étudiante (communication, action équilibre alimentaire, journée mondiale du SIDA, achat de matériel de sophrologie) ;
- la prise en charge, à la demande du service financier, des indemnités dues par l'Université Lille 1 au Directeur du SIUMPPS (1050€, les reliquats de 2009/2010 et 2010/2011 ayant été apurés) ;
- la prise en charge financière d'une partie des trousseaux de secours destinés aux premiers soins des étudiants dans les composantes.

La part du budget liée au **FSDIE** « part aides sociales » est ramenée à 42 400 €, dont 2 400 € provenant de l'IUT/Telecom Lille), pour la raison évoquée à l'objectif 1.

Pour 2014, le budget dédié à la prise en charge des **étudiants en situation de handicap** est porté à 115 837 €.

La délégation de crédits ministérielle de l'aide spécifique dédiée aux étudiants en situation de handicap (« charte handicap », cf. programme 231-action 3) devrait conserver un niveau identique à celui de 2013 : 80 000 € auxquels viennent s'ajouter le complément d'aide versée fin 2013 à hauteur de 10 000 €.

Les dépenses liées au handicap (prise en charge des mesures d'aménagements d'examen, d'aménagements pédagogiques et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap) connaissent une augmentation constante, par l'effet combiné de l'augmentation constante du nombre d'étudiants en situation de handicap intégrant l'Université, de la complexité des pathologies et du passage au contrôle continu (multiplication des évaluations).

Depuis la rentrée 2013, Lille 1 accueille des étudiants dont le handicap nécessite de lourdes dépenses (interprétariat en langue des signes française ou codage en langage parlé complété).

Cette situation a été intégrée au présent budget en diminuant les achats de fonctionnement et d'investissement afin de pouvoir rémunérer les prestataires extérieurs assurant l'interprétariat et le codage.

S'agissant de ressources affectées, les reliquats de crédits des délégations ministérielles précédentes seront employés pour pouvoir conserver un niveau d'accompagnement optimum.

**Budget lié : 165 787 € (dotation établissement + ressources propres)**

## 1-7-Budget vie étudiante

Les tableaux suivants présentent le budget de la Vie étudiante. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	FSDIE télécom lille1 et IUT	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	FSDIE télécom lille1 et IUT	ressources propres
400 299	281 299	12 000	107 000	385 300	281 300	12 000	92 000

*Tableau 2 : Ressources propres*

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléc	total
Charte Handicap	Ministère	90 000		90 000
partenariat Crous	Crous	2 000		2 000
partenariat MDE	Mairie Villeneuve d'Ascq	2 000		2 000
partenariat Mix'Cité	Mairie Villeneuve d'Ascq	3 000		3 000
partenariat Mix'Cité	Sensas	2 000		2 000
partenariat Mix'Cité	Banques	4 000		4 000
partenariat Mix'Cité	Mgen	1 000		1 000
partenariat Mix'Cité	Conseil Régional	3 000		3 000
Total		107 000		107 000

*Tableau 3 : Dépenses de la Vie étudiante*

	budget des stratégies mises en œuvre	commentaires
<b>Objectif 1</b>		
<b>Développer l'animation, la vie sur le campus et le sentiment d'appartenance à Lille 1</b>		
Fonds de solidarité des initiatives étudiantes part projets	146 312	dont 2 000 € RP (CROUS)
Promouvoir les projets associatifs	2 500	
Festival mix cité 2010	35 000	dont 13 000 € RP
Maison des étudiants	35 500	dont 2 000 € RP (V.A.)
<b>Total objectif 1</b>	<b>219 312</b>	
<b>Objectif 2</b>		
Développer la pratique sportive		attribution directe dans le budget du SUAPS
<b>Total objectif 2</b>	<b>0</b>	
<b>Objectif 3</b>		
<b>Développer l'implication citoyenne des étudiants</b>		
Crédits dédiés aux élus étudiants	3 000	
Soutien à la participation citoyenne	1 500	
<b>Total objectif 3</b>	<b>4 500</b>	
<b>Objectif 4</b>		
<b>Améliorer la qualité d'accueil, particulièrement des étudiants nouvellement inscrits</b>		
Optimiser les conditions d'études	2 000	
Intégration des étudiants, organisation journées de rentrée	8 700	
<b>Total objectif 4</b>	<b>10 700</b>	
<b>Objectif 5</b>		
<b>Accroître l'aide individuelle aux étudiants en difficulté</b>		
Soutenir la mobilité des étudiants non boursiers	1 000	
Partenariat santé	6 550	
Fonds de solidarité des initiatives étudiantes part aides sociales	42 400	
Prise en charge des étudiants en situation de handicap	115 837	dont 90 000 € RP (charte (80 000 + 10 000/2013))
<b>Total objectif 5</b>	<b>165 787</b>	
<b>Budget total</b>	<b>400 299</b>	

## **2- Développer la pratique sportive**

### **2-1-Projet d'établissement**

« La pratique sportive est une dimension essentielle de la vie d'un campus. Les progrès à réaliser sont ici importants et un objectif du contrat est la mise en place d'une véritable politique du sport. Il s'agit en particulier d'intensifier la pratique sportive dans le cadre des activités associatives, mais aussi de mieux l'intégrer aux parcours de formation. Il s'agit aussi de mener un programme ambitieux de remise à niveau et d'extension des installations. Les besoins de Lille 1 sont particulièrement importants dans ce domaine : rénovation des halles de sport, des terrains, des courts de tennis, rénovation de la salle de musculation, aménagement d'espaces golfiques. Ils sont les mêmes pour les autres universités lilloises. Le campus Grand Lille porte donc ce programme et vise la mutualisation de ces équipements tant avec les écoles et les universités qu'avec les partenaires des parcs technologiques et des collectivités.

Une attention particulière est aussi portée à la pratique du sport de haut niveau qui doit être mieux accompagnée dans le cadre d'un fonctionnement pédagogique et mieux valorisée. »

Pour réaliser ces objectifs le budget du SUAPS s'organise autour de quatre actions décrites dans le tableau suivant.

### **2-2 Objectifs 2014**

Objectif Lille1	Fonctionnement du service et des ISU	Assurer la formation sportive	Animation du campus	Maison des sports
Sentiment d'appartenance à Lille 1	Adopter collectivement la charte graphique (affichage kakemono site etc )	Offrir un t-shirt à tous les étudiants de 1ere année participant aux tournois de rentrée et aux étudiants participant aux animations 1 sweat shirt France	Affichage avec logo université lille1	Logo sport visuel graphique pour t-shirt
Accompagner vers l'autonomie	Jobs étudiants sur le secteur du COSEC (ouverture et fermeture des portes en soirée)	Contenu enseignement exigeant l'autonomie  Participer à des compétitions sportive	Pratique autonome en soirée  Aide au Projet des BDS et association de l'université	Aide à la réalisation de projet  Jeudi soir du campus sport  Mixité sport inter asso
S'accomplir dans les projet personnels et ou associatifs	Prêt d'installations aux BDS et ASSOCIATIONS à titre gracieux Conventionnement	Réalisation avec les étudiants de tournois Reconnaître l'investissement étudiant dans la réussite de ses études	Aider à la réalisation et à l'organisation d'événements sportifs	Recevoir si nécessaire accueillir les associations organisatrices dépôt dossier FSDIE
Développer la vie associative : un vecteur d'animation	Prêt des ISU à titre gracieux pour l'organisation des compétitions FFSU	Intégrer la vie associative sportive compétitive à la formation par des cours et ou des formation de niveau expert Tutorer le bureau AS	Aide aux associations sportives : financière – dotation etc  Réalisation d'événement majeur avec l'ensemble des Association	faire de la MDS un futur club house lieu d'échange, de rencontre, d'information ,de vie associative sportive
mise en place d'une véritable politique du sport sous toutes ses formes	Aller vers le plein emploi des ISU  Contribuer à la réalisation du projet équipement plan Campus.  Rendre les ISU accueillantes  Terminer la mise aux normes de la salle de musculation au niveau du matériel	3x 20 heures par niveau licence  assurer les pratiques Polytech ENSCL TELECOM et IAE et autres formations avec UE Obligatoires  Diminuer le cout de la licence compétition  Reconnaître la pratique compétitive en Bonus pour tous les niveaux Licence et Master .	Articuler pratique autonome et associations formation compétition  Articuler le travail des associations des enseignants et du monde extérieurs Formation WE animation Diminution du cout de la licence	La maison des Sports : véritable lieu d'accueil et d'information du sport, sous toutes ses formes, de Lille1
Intensifier la pratique sportive dans le cadre des activités associatives	Prêt – accès gratuit aux ISU pour les Associations de Lille 1 désirant pratiquer avec recherche de mutualisation des créneaux  Prêt des ISU aux personnels	Donner les moyens à l'association sportive des étudiants de Lille 1 de Fonctionner et de contribuer au Rayonnement de l'université à l'extérieur aide en heures	Réalisation d'événement majeur avec l'ensemble des Association : semaine solidarité, CAMPUSFORT, trophé des grandes écoles,soirées sportives du jeudi et du mercredi – animation du Week -end	Affichage borne d'information prise de licence  Subventionner l'AS compétition
pratique du sport de haut niveau	Priorité pour s'entraîner	Aménagement de la pratique sportive en vue d'obtention de crédits Aide aux études : subvention DRJS	Organisation d'un tournoi international	Gestion logistique compétition événement
	achever salle de musculation 15 000€  ciblerie sur Vallin 15 000€  Fonctionnement administratif 22600€	fonctionnement pédagogique matériel accueil haut niveau 20 500€ Heures complémentaires FI 47000€	4 500 €  vacations étudiantes 19000€ Animation 18500 € TOURNOI INTERNATIONAL 1500€	Aide à l'association Sportive et aux diverses associations 22000Euros Fonctionnement 4000Euros

## 2-3- budget SUAPS

Les tableaux suivants présentent le budget du SUAPS. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
177 600	73 600	104 000	177 600	73 600	104 000

Tableau 2 : Ressources propres

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
aide aux activités sportives des personnels	SCAS		12 000	12000 0
participation aux activités sportives	etudiants		60 000	60000 0
aide de la vie étudiante	VE	10000		10000
facturation interne			5000	5000
facturation externe diverse			17000	17000
				0
Total		10000	94000	104000

Tableau 3 : Dépenses du SUAPS

	<b>budget total de l'objectif</b>
<b>Objectif 1</b>	
<b>Améliorer la qualité de vie étudiante</b>	
1-2 Développer la pratique sportive	94600
1-3 Animation du campus	57000
1-4 maison des sports	26000
<b>Total objectif 2</b>	<b>177600</b>

### 3- Favoriser le rayonnement culturel universitaire

#### 3-1- Projet d'établissement

« La vie culturelle est de longue date une dimension importante de la vie et de la reconnaissance de l'Université Lille 1. Celle-ci assume ainsi pleinement sa mission de création et de diffusion des savoirs et s'inscrit comme un acteur culturel incontournable de la Cité. Les actions menées par l'Espace Culture sont donc poursuivies et développées.

Dans le cadre de la coopération interuniversitaire, deux objectifs sont également poursuivis. L'important patrimoine scientifique, remontant à l'époque de Pasteur, est valorisé en coordination avec les espaces régionaux de la culture scientifique. Lille 1 et les deux autres universités lilloises, qui ont aussi engagé depuis quelques années une grande politique de développement culturel, veulent donner à la culture une dimension nouvelle, dans le fil de la tradition universitaire qui a fait la réputation des universités depuis le Moyen-âge. Une meilleure collaboration entre les différents acteurs universitaires permet de présenter une programmation conjointe lui assurant une visibilité forte, bâtie sur la complémentarité des approches et l'utilisation optimale des infrastructures, dont certaines seront rénovées ou étendues. »

## 3-2-Actions mises en œuvre

Pour **cette nouvelle saison 2013-2014**, le projet de l'Espace Culture articule ses cycles de conférences, temps de réflexion transdisciplinaire, aux propositions artistiques autour de deux thématiques : « **Le corps** » et « **A propos de l'évaluation** ».

### 3-2-1-Réflexion-débats

- Les deux cycles de conférence les « Rendez-vous d'Archimède » proposent 14 conférences et se terminent par 2 journées d'étude.
- En 2014, la journée de clôture du cycle "A propos de l'évaluation" sera organisée en partenariat avec **la Maison européenne des sciences de l'Homme et de la Société Lille Nord de France**, autour du thème " Evaluer la richesse"
- Le cycle de conférences « **Rencontre culturelle de sens** » accompagné et soutenu jusqu'alors n'est pas reconduit.

### 3-2-2-Publications-Edition

- La revue trimestrielle « **Les Nouvelles d'Archimède** » réorganise ses rubriques en lien avec la réduction des pages.
- L'édition d'ouvrages restitue les cycles de conférences par thématique. Une nouvelle collaboration avec les Presses universitaires du Septentrion viendra remplacer le travail mené jusqu'à présent avec l'Harmattan. **Trois ouvrages** seront publiés en 2014.

### 3-2-3-Propositions / résidences et ateliers artistiques

Basées sous le signe de l'expérimentation et de la création, nos propositions artistiques apportent un regard sensible aux thématiques et permettent le dialogue artistes/scientifiques. Face à un budget ayant subi une baisse importante en 3 ans (cf. note financière), c'est le montage de partenariats ( Prato, Maison Folie de Wazemmes) qui nous permet de maintenir la réalisation de **projets artistiques diversifiés** ( musique, cinéma, théâtre, marionnette, expositions ) **de grande exigence**, avec la probable contrainte cette année d'en baisser sensiblement le nombre (2 /18).

L'accent est mis sur une **présence artistique forte** sur le campus et dans les murs:

-le plasticien Alexis Guiller, dans le cadre d'une **résidence artistique régionale** soutenue par la DRAC et accompagnée par le PRES Université Lille Nord de France; le **tournage-restitution de film** avec la Cie Tantôt; le bus du TATI Roulant et ses **courts métrages**.

-trois expositions à l'Espace Culture (vidéos de Laurent Goldring en partenariat avec l'Espace Pasolini de Valenciennes, œuvres du FRAC Nord Pas de Calais, installation-production du **Fresnoy** issue du travail mené avec **les laboratoires de Lille1**).

La **valorisation de la programmation de nos partenaires culturels** de la métropole se poursuit : Rose des Vents, Opéra de Lille par des propositions spécifiques autour de celle-ci, ainsi qu'à travers le **Pass'Culture**.

### 3-2-4- patrimoine scientifique

La mission de sauvegarde (travail d'inventaire et de préservation) et de valorisation du patrimoine scientifique (2 expos sur l'année impliquant les laboratoires et instituts) n'a toujours pas de ligne budgétaire spécifique malgré sa participation à l'attractivité et au rayonnement de l'université.

### 3-2-5- Accompagnement des initiatives culturelles

Le soutien et l'accompagnement apportés aux initiatives culturelles (étudiantes, des personnels, des laboratoires), dans l'élaboration et la réalisation des projets, sont renforcé par le lien avec les thématiques annuelles, à travers des appels à participation lancés en amont.

### 3-2-6- Commentaire sur la partie financière

- La dotation d'Etablissement

La dotation 2013 de l'Espace Culture est de **90 640 €**. L'affectation des dépenses de cette enveloppe inclut **75 000 €** en masse salariale qui correspond à la valeur de 2 postes à la charge de l'Espace Culture. Elle représente **82 % de la dotation** et réduit la part destinée au fonctionnement, soit **15 640€**, qui vient en appui aux actions de l'Espace Culture.

La part destinée au fonctionnement a diminuée de 29%. Elle est passée de 21 956 € à 15 640 €, entre 2011 et 2014

- Les ressources propres

Pour l'année 2013, la baisse de nos subventions extérieures s'est poursuivie :

Le Conseil Régional: passant de 60 000 € en 2012 à 51 500 € en 2013 soit une baisse de 16 %

La DRAC : passant de 51900 € en 2012 à 48 000 € en 2013 soit une diminution de 8 %

- Axe de progression et perspectives 2014

Les ressources propres sont constituées majoritairement par l'apport de **subventions générales** (subventions Conseil Régional, DRAC et Ville de Villeneuve d'Ascq et les ressources diverses) qui constituent près de **55 %** de notre budget.

La subvention que nous versait depuis deux ans le Conseil Général n'est pas acquise et n'a donc pas été inscrite aux recettes.

- Actions mises en œuvre depuis 2012 pour dégager des marges de manœuvre : Recherche de partenaires financiers contribuant et soutenant les cycles de conférences : la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société) pour le cycle 2014 «Autour de l'évaluation ».

Recherche de partenaires associés aux projets artistiques : Le Fresnoy, le Prato...

Diminution du nombre de rencontres-débats les « Rendez vous d'Archimède » de 20 à 14 titres sur l'année

Réduction du tirage de la revue Les Nouvelles d'Archimède passant de 12000 à 10 000 exemplaires.

Réduction du nombre de pages de la revue et du programme de saison (de 132 pages annuelles en 2012 à 102 pages en 2013).

Rationalisation et refonte du fichier public permettant une réduction des frais d'envois passant de 13 955 € (2011) à 10 054 € (2012) et avec un objectif affiché 2014 à 7 500 €

- Les perspectives 2014 :

Les effets des actions entreprises, pour dégager des marges de manœuvre permettant le développement de nouvelles actions, ont servi à faire face à la diminution de l'ensemble de nos ressources - dotation de l'université ( baisse de 49% depuis 2011 sur la part hors masse salariale) et ressources propres provenant de subventions ( baisse de 12% par rapport à 2013).

Les possibilités de diversifications des ressources propres sont très limitées et les ressources dégagées dans le cadre des partenariats restent marginales. Le maintien du niveau d'exigence sur la qualité des propositions culturelles et de l'équilibre du budget conduira sans doute pour 2014 à une réduction des actions que l'Espace Culture sera en mesure de mener.

Pour continuer à assurer les moyens de nos ambitions, nous sommes contraints d'année en année de compter sur des ressources provenant de l'activité du café-culture gérée par le SAIC.

### **3-3-Budget du service culturel**

Les tableaux suivants présentent le budget du service culturel. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
201 307	90 640	110 667	215 540	90 640	124 900

*Tableau 2 : Ressources propres*

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
"programmes culturels 2014"	Conseil Régional			51 500,00
soutien à l'action culturelle 2014	DRAC			48 000,00
soutien aux évènements et manifestations 2014	Ville de Villeneuve d'A.			10 000,00
Partenariat Atelier pratique artistique.	Lille3, Crous			1 167,00
Total		-	-	110 667,00

*Tableau 3 : Dépenses du service culturel*

	<b>budget total de l'objectif</b>
<b>Objectif 1</b>	
<b>Favoriser le rayonnement culturel universitaire</b>	
sous action 1-1 - Fonctionnement du service	13500
sous-action1-2- masse salariale	75000
sous action 2 - Conférences, Editions, Publications	75907
sous-action 3 - expositions scientifiques, pédagogiques, spectacles vivants,	29900
sous-action 4 - valorisation patrimoine scientifique Lille1	1500
sous-action 5- résidence et ateliers de pratiques artistiques	5000
sous-action 6- initiatives culturelles	500
<b>Total objectif 1</b>	<b>201307</b>

## 4- Créer un campus international.

### 4-1-Projet d'établissement

« Dans le cadre européen de l'amélioration de la qualité et du processus de Bologne, Lille 1 veut conforter son avance en matière de pilotage stratégique des activités internationales. Le Centre International, en étroite collaboration avec les correspondants des relations internationales des différentes composantes de

l'établissement (laboratoires, UFR, écoles et instituts, a donc pour mission de développer une culture de l'international et de placer systématiquement toutes les activités de l'établissement dans un contexte international propice au développement des collaborations et des échanges avec les meilleurs laboratoires, à l'élargissement du vivier des différents recrutements, à la formation de diplômés ouverts aux autres cultures et capables de travailler dans un environnement international et enfin à la diffusion à travers le monde, de la culture, de la langue et de la technologie françaises ». Le budget 2014 du service des relations internationales se veut le reflet de la stratégie internationale qui sera mise en place durant le mandat. En 2014, le SRI doit présenter un budget selon la réglementation dite GBCP, ce qui explique la baisse importante du montant du budget (près de 20%).

A noter :

- les bourses BOMI (aides à la mobilité internationale pour les étudiants boursiers) sont désormais gérées en compte de tiers (obligation ministérielle).
- En 2014, le SRI financera deux postes sur fonds propres (conventions) pour la gestion des projets européens.

## **4.2 – Développer l'ancrage de Lille 1 dans l'espace Nord Ouest Européen**

Une partie du budget sera consacrée à la coopération avec les établissements situés dans l'Europe du Nord Ouest. L'objectif principal est la mise en place de doubles-diplômes ou d'UE communes tout comme l'appui au développement de formations enseignées en anglais. Un effort très important sera mené en 2014 sur cette coopération.

## **4.3 – Politique de Coopération et de solidarité internationale**

Il s'agit d'aider à la création de filières francophones, en particulier délocalisées, mais aussi pouvant déboucher sur un double diplôme. Les partenaires à privilégier sont les Universités avec lesquelles nous avons déjà signé des accords de coopération et avec lesquelles nous disposons de ressources (comme les Erasmus Mundus Action2) pour développer et entretenir les coopérations.

## **4.4 – Renforcer l'Ouverture à l'International de la formation**

C'est une partie très importante pour le budget des RI car elle correspond aux financements obtenus pour encourager la mobilité étudiante sortante et entrante mais aussi les mobilités des enseignants, enseignants chercheurs et administratifs. Il s'agit du programme Erasmus dans lequel l'Université Lille1 est particulièrement active (3<sup>ème</sup> Université en France). Cet objectif concerne aussi le dispositif d'accueil mis en place, notamment en ce qui concerne le logement.

## **4.5 – Construire un réseau pour renforcer les équipes de recherche**

Cette partie correspond essentiellement à la gestion des projets européens Erasmus Mundus. Le service des relations internationales a remporté de nouveaux projets en

2013. En 2014 seront reconduits l'appel d'offres de 20 000€ pour le soutien des cotutelles de thèse et les 45000€ pour le recrutement de stagiaires au niveau master 2, ceci dans une stratégie de recrutement d'étudiants pour la création d'un vivier de futurs doctorants.

#### 4.6 – Conforter le système de pilotage de l'ouverture internationale

Cette partie du budget correspond à la veille sur les programmes internationaux, la participation aux actions de stratégie internationale incluant la participation aux réunions nationales et européennes mais aussi régionales Ce volet inclue la participation aux charges communes de l'établissement et l'accueil de délégations institutionnelles. Il comprend aussi les dépenses en termes de communications, notamment pour l'impression de brochures et flyers (formations en anglais, présentation de l'Université, Label international).

#### 4-7-Budget du Centre international

Les tableaux suivants présentent le budget du centre international. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
2 716 403	96 800	2 619 603	3 327 345	96 800	3 230 545

Tableau 2 : Ressources propres

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
Bourses Erasmus (Etudes et Stages, Personnels et Etudiants)	Agence 2e2f Bordeaux	454 444,00 €		454 444,00 €
Logement Etudiants pour mise à disposition de chambres	Etudiants en échange	350 000,00 €		350 000,00 €
Cours de FLE	Etudiants/Campusfrance	299 000,00 €		299 000,00 €
Bourses Président	Budget Université	57 000,00 €		57 000,00 €
Projet ARCUS (Liban Palestine, Maroc)	Conseil régional/MAE	103 000,00 €		103 000,00 €
Projets Erasmus Mundus Action 2: financement de bourses Licence, Master, Doctorat, Post-doc et Personnels sur différentes zones géographiques Actuellement 15 projets sont en cours.	Universités européennes coordinatrices des programmes (Lund, Deusto, Gand, Porto, Groningen...)	1 333 159,00 €		1 333 159,00 €
Participation frais de gestion Master ASC	Q000ASCB	3 000,00 €		3 000,00 €
Convention Bangui	Ambassade de France en Centrafrique	20 000,00 €		20 000,00 €
Total		2 619 603,00 €	- €	2 619 603,00 €

Tableau 3 : Dépenses du centre international

	<b>budget total de l'objectif</b>	<b>commentaires</b>
<b>Objectif 3</b>		
<b>Créer un campus international</b>		
3-1 Développer l'ancrage de l'université de Lille sur l'Europe du Nord ouest	25 000	Appel d'offre franco-belge et Développement doubles-diplômes en Europe du Nord Ouest.
3-2 Poursuivre le développement d'une politique de coopération et de solidarité internationales	25 000	Développement double-diplôme reste du monde, convention Afrique (Bangui - Chimie), Politique de structuration des échanges pour l'accueil d'étudiants conventionnés (Du Fle, sciences sans frontières). Coopération Francophonie.
3-3 Renforcer l'ouverture à l'international de la formation	1 106 444	Encourager la mobilité internationale (programme Erasmus), Développer les dispositifs d'accueil des étudiants (logement), DU de FLE.
3-4 Constituer des réseaux européens pour renforcer les équipes de recherche et attirer de nouveaux publics internationaux	<b>1 513 159</b>	Soutien aux cotutelles de thèse, Programmes européens Erasmus Mundus Action 2, Bourses d'accueil pour étudiants en Master 2. Bourses Cotutelles Président.
3-5 Conforter le système de pilotage de l'ouverture internationale	<b>46 800</b>	Accueil délégations, fax, DHL, location photocopieur, vacances, maintenance site internet, cadeaux, impression brochure, dépliant et flyers et participation aux charges communes.
<b>Total objectif 3</b>	<b>2 716 403</b>	

## IV- La gouvernance au service du projet de Lille 1

### 1-Politique de la formation des personnels

#### 1.1-projet d'établissement

Le projet d'établissement met en avant une forte dimension de formation des personnels

« La politique des emplois contractuels doit être améliorée, dans une approche privilégiant considération et accompagnement. Il s'agit d'apporter des solutions à la précarité de leur situation, tout en limitant le nombre des contrats, afin de respecter sur ce point, l'objectif de maîtrise de la masse salariale. Une cellule d'accompagnement vers l'emploi est créée pour épauler chaque contractuel vers toutes les solutions d'emplois stables envisageables, et mettre en place avec chacun d'entre eux, un plan de formation individualisé.

La formation continue des enseignants a été initiée en 2007. Elle est poursuivie pour répondre tant aux besoins de la formation pour l'accueil d'un public de plus en plus diversifié, que pour accompagner l'internationalisation de la recherche.

L'exigence nouvelle d'une gestion dynamique des ressources humaines par la mobilité interne et l'adaptation des compétences doit s'accompagner de la reconnaissance individuelle et collective des efforts demandés, et la mise en œuvre d'un plan de formation renforcé. Le plan de formation associe aux actions collectives d'adaptation à l'emploi et d'amélioration des connaissances, une dimension individuelle, en relation avec les attentes de chaque individu et les besoins du service, détectés lors des entretiens. »

#### 1-2-Bilan 2013

Le budget 2013 sera entièrement consommé. Après avoir stagné en 2011 et 2012, il a subi en 2013 une baisse de 7%.

	Prévisionnel	Réalisé à ce jour
<b>OBJ1</b> :Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles	55000	52402
<b>OBJ2</b> : Former à la diversité des métiers	75000	77986
<b>OBJ3</b> : Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels	38000	24083
<b>OBJ4</b> : Maintenir le dispositif de formation hygiène sécurité pour contribuer à la prévention des risques professionnels	26748	27420
TOTAL	194748	181891

L'objectif 2 couvre à ce jour 43 % du budget.

Il est à noter une forte augmentation des besoins de formation sur les fonctions support (Ressources humaines, finances, comptabilité, contrôle de gestion, marchés publics, patrimoine), et des tarifs très élevés pratiqués par l'AMUE.

Concernant l'objectif 3, le nombre de VAE et de bilans de compétences a été moins important que prévu.

En 2013, les besoins de formation des personnels contractuels ont pu être couverts essentiellement grâce aux actions collectives du plan.

Le dispositif de préparations concours a été renforcé (augmentation des formations à la rédaction de rapports d'activité et mise en place des formations sur le dossier RAEP).

Le constat est que, depuis plusieurs années, il est de plus en plus difficile de couvrir sur l'exercice budgétaire l'ensemble des besoins qui sont en constante augmentation et proviennent de publics divers (Développement des formations à destination des enseignants, des personnels contractuels BIATSS, besoins de formation individuelle spécifiques et pointus...

Les marges de manoeuvre sont plus difficiles à dégager afin de permettre de prendre en compte des besoins individuels et collectifs qui émergent tout au long de l'année (notamment dans le domaine hygiène sécurité, technique, scientifique) et aussi consécutivement à des recrutements et à des mouvements de mobilité.

Il est à noter que le service a recours à des intervenants internes et pratique le cofinancement avec les composantes et laboratoires.

## 1-3-Le plan de formation

### 1-3-1- Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles de l'université

**L'offre de formation management** commune aux 3 universités lilloises est cette année étendue et comprend de nouvelles actions : conduire des entretiens de recrutement, accompagner son équipe dans le changement, gestion du stress (session spécifique pour les encadrants en plus de la session tout public).

**L'axe informatique –bureautique TICE PAO** est renforcé avec la proposition de nouvelles actions : Construire sa veille - Rechercher l'information sur internet. Le format des formations open office a été revu pour faciliter le passage de microsoft aux logiciels libres.

**Des formations d'accompagnement** à la mise en place de l'application SIHAM devront être prévues dans le cas où Lille 1 choisit de se doter de cette application.

### 1-3-2- Former à la diversité des métiers exercés au sein de l'université

**L'offre de formation à la pédagogie** définie avec le CAPE continue de se développer avec la proposition en 2014 de 2 nouveaux ateliers pour les enseignants : communiquer avec aisance grâce à la voix et la posture et concevoir des diaporamas à des fins d'enseignement.

**Les formations scientifiques** en partenariat avec Lille 2, l'INSERM et le CNRS permettent de conforter et renforcer le dispositif avec le projet de recours à des intervenants internes pour animer des formations statistiques.

**Sur le thème de la communication** mutualisé avec Lille 2 et Lille 3, une nouvelle action est proposée : « mieux communiquer ». L'action interne initiée en 2013 sur la communication interculturelle est renforcée et mutualisée avec Lille 2 et Lille 3. Il est prévu de mettre en place une action visant à savoir rédiger des écrits administratifs selon les normes administratives.

**Développer des formations métiers** en partenariat avec Lille 2 et Lille 3 permettant de limiter les coûts

- L'anglais professionnel pour les secrétaires et les gestionnaires ayant des contacts fréquents avec des étudiants et enseignants, chercheurs étrangers
- Un parcours de formation pour les personnels de maintenance
- Par ailleurs le parcours métier des secrétaires pédagogiques est à revoir.

A ce jour, quelques projets spécifiques ont été identifiés, pour exemple :

- Projet du service communication de former le réseau des correspondants communication aux grands principes de communication (droit à l'image, communication de crise, relations avec la presse....)

- Projet de sensibilisation au langage des signes des enseignants de l'IUT génie biologique dans le cadre de l'accueil d'étudiants sourds et muets sur l'année universitaire
- Projet du département GMP de l'IUT pour former des enseignants à l'usinage à grande vitesse
- Projet de formation autour de la gestion financière des projets européens en perspective du programme HORIZON 2020 à destination du SAIC, de la DIRVED, du service budget conventions et

### 1-3-3- Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels des agents

L'effort de formation en vue de préparer les personnels titulaires et contractuels aux concours est maintenu. Une journée de préparation à la retraite sera proposée en partenariat avec les établissements lillois.

### 1-3-4- maintenir le dispositif de formation hygiène sécurité pour contribuer à la prévention des risques professionnels

L'axe hygiène sécurité du plan de formation est établi en étroite collaboration avec le conseiller de prévention et le médecin de prévention de l'établissement. Il s'appuie sur les priorités du programme de prévention qui est soumis à l'avis des membres du CHSCT.

En 2014, les priorités du programme de prévention sont les suivantes :

#### Risque chimique

Cela soulève des besoins en formation très spécifiques:

- risque amiante pour les personnels intervenants sur des matériaux ou équipements susceptibles de contenir de l'amiante
- risque ATEX (Atmosphère explosive) résultant des diagnostics ATEX réalisés suite à la visite des inspecteurs santé sécurité au travail
- risque lié aux produits phytosanitaires (pour les personnels de biologie végétale) résultant d'une évolution réglementaire du code de l'environnement.
- risque lié à la manipulation de gaz spéciaux (Action proposée par le CNRS pouvant être mutualisée avec Lille 1 qui compte de nombreux personnels concernés).

#### Risque électrique

Un premier recensement des personnels ayant des activités d'enseignement et de recherche et exposés au risque électrique a été réalisé en 2013. Celui-ci a mis en évidence un manque de formation spécifique pour ce public.

#### Risques psychosociaux

Depuis la constitution d'un groupe de travail sur le sujet en 2012, un questionnaire a été lancé dans l'établissement en 2013 pour faire un état des lieux du niveau de bien être des personnels. Le groupe de travail va procéder à l'analyse détaillée des résultats et proposer des actions préventives qui pourraient se traduire par des besoins de formation.

#### Gestion des situations d'urgence

L'établissement doit être en capacité de répondre à une situation d'urgence notamment u incendie, pour cela tout personnel de l'établissement doit être en mesure d'utiliser un extincteur pour intervenir sur un départ de feu. Pour cet objectif, plusieurs sessions seront planifiées en 2014.

Un certain nombre de formations obligatoires donnent lieu à des recyclages périodiques.

L'année 2014 est marquée par des recyclages : habilitations électriques, conduite d'équipement sous pression et conduite d'engins de chantier.

Par ailleurs la mise en œuvre du programme de prévention repose sur un réseau d'acteurs formés et dont les connaissances sont régulièrement réactualisés (service hygiène sécurité, médecin de prévention, assistants de prévention, membres de CHSCT, sauveteurs secouristes du travail, Personnes compétentes en radioprotection, chargés d'évacuation...).

Certaines actions ont été planifiées sur 2 années (amiante, conduite d'engins de chantiers). Pour couvrir ce programme, le budget hygiène sécurité est en augmentation en 2014 de plus de 50000€, ce qui correspond à l'abondement du budget formation pour 2014. Le

## 1-4 Budget de la formation continue du personnel

Les tableaux suivants présentent le budget du centre international. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
250 000	243 000	7 000	194 748	193 148	1 600

*Tableau 2 : Ressources propres*

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
Formations PAO	Lille 2 et Lille 3		4 021,00 €	4 021,00 €
Formations communication	Lille 2 et Lille 3		1 570,00 €	1 570,00 €
Formations scientifiques	Lille 2, INSERM, CNRS		859,00 €	859,00 €
Formations préparations aux concours	Lille 2 et Lille 3		550,00 €	550,00 €
Total		0	7 000,00 €	7 000,00 €

Tableau 3 : Dépenses de la formation continue du personnel

	budget des stratégies mises en œuvre	budget total de l'objectif
<b>Objectif 1</b> <b>Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles de l'université</b>		<b>56 000</b>
1_1 Développer les compétences en informatique bureautique TIC PAO	15 000	
1_2 Renforcer le rôle de management des personnels d'encadrement	13 000	
1_3 Formations en langues à destination des BIATSS	12 000	
1_4 Formations en langues à destination des enseignants	16 000	
<b>Objectif 2</b> <b>Former à la diversité des métiers exercés au sein de notre université</b>		<b>82 000</b>
2_1 développer les compétences tous domaines confondus (administratifs, scientifiques et techniques) pour les BIATSS	60 000	
2_2 Accompagner les enseignants dans leurs projets de formation dans le cadre de leurs fonctions administrative, pédagogique et de recherche	22 000	
<b>Objectif 3</b> <b>Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels des agents</b>		<b>30 000</b>
3_1 Renforcer les préparations concours et examens professionnels	15 000	
3_2 Accompagner les personnels dans une démarche de formation diplômante et VAE en lien avec leur projet professionnel (y compris les bilans de compétences)	12 000	
3_3 Accompagner les contractuels dans leur projet professionnel	3 000	
<b>Objectif 4</b> <b>Maintenir le dispositif de formation hygiène sécurité pour contribuer à la prévention des risques professionnels</b>		<b>82 000</b>
	82 000	
<b>Total objectifs</b>	<b>250 000</b>	<b>250000</b>

## 2-Se doter d'une stratégie de communication à la hauteur des enjeux

Lille 1 s'est dotée d'une stratégie de communication dont l'objectif est de faire de l'Université de Lille 1 une marque d'excellence, référence internationale en matière d'enseignement et de recherche scientifique et technologique. **Pour affirmer sa notoriété et renforcer le sentiment d'appartenance, elle doit se doter de moyens humains et financiers comparables à ceux des grandes universités scientifiques et technologiques.**

### 2-1 La communication

#### 2-1-1 Bilan 2013

L'année 2013 s'est concrétisée par une accélération forte des demandes de prestations des composantes, laboratoires et services auprès du service communication. Cette croissance des demandes est le résultat d'un professionnalisme accru, permettant des interventions adaptées aux problématiques, et de qualité.

La dotation communication pour 2013 apparaît au budget pour un montant de 238 K€ incluant le partenariat Voix du Nord pour la diffusion de journaux sur le campus (80 K€) et l'adhésion à l'AEF (15K€).

La dotation 2013, d'un montant réel disponible de 139.896, € a été répartie de la façon suivante pour les principaux postes : événementiel 31 K€ (*dont 18K€ salon de l'Étudiant*) ; relations presse 20K€ (*dont AEF 15 K€*) ; imprimerie 12K€ ; publicité 9K€ ; boutique objets promotionnels 38K€ (*dont refacturés 25K€*) ; stages-vacations : 10K€.

## **2-1-2 Décliner la stratégie de communication et la rendre opérationnelle**

Si les activités de formation, de recherche, de vie du campus, celles liés aux grands projets et autres domaines, sont fondamentales, l'activité de communication qui doit y être associée est indispensable : aujourd'hui, faire bien ne suffit pas, il faut également communiquer sur nos actions. A cet égard, toutes les analyses d'environnement montre que pour des établissements proches du notre en termes de missions et effectifs, les budgets de communication se situent aux alentours de 400 à 500.000€ pour les services centraux, avec des équipes de 10 à 15 personnes.

Ceci étant, nous sommes conscients des lourdes contraintes de notre établissement en termes financiers. En même temps, nous ne pouvons faire abstraction des contraintes de nos environnements, certaines opérations sont donc strictement indispensables. Mais nous limiterons nos ambitions en fonction du budget disponible. Il est évident que le service communication ne peut générer en tant que tel des ressources propres, sauf à obtenir des contrats de sponsoring pour des évènements. C'est un choix politique qui appartient au conseil d'Administration.

En l'état du budget, nous privilégierons donc les actions à diffusion large et permettant de limiter les coûts humains de l'Université :

## **2-1-3 Développer une communication interne**

Afin d'améliorer la bonne information des personnels par la diffusion d'informations utiles et non intrusives (choix d'abonnement aux informations internes), et de créer les conditions informatives nécessaires à une efficacité collective et une bonne convivialité (évènements divers), et de fédérer les équipes autour des projets communs, et de la marque (30K€)

## **2-1-4 Développer la charte graphique**

Le développement de la charte graphique avec le positionnement Lille 1, créatrice d'avenirs (30k€)

## 2-1-5 Développer les actions impactantes vers les publics préférentiels

Presse relais d'opinion, étudiants, celles orientées vers les partenaires actuels ou prospects : institutionnels, alumni, entreprises en particulier pour le développement de contrats de recherche et génération de ressources complémentaires (65K€).

## 2-1-6 Refonte du site WEB

Permettant de réduire la pression sur les secrétariats et service d'accueil, de dégager des synergies, marges de manœuvre et gains de productivité, tout en développant notre qualité de service et notre notoriété (50K€).

## 2-1-7 Budget du service de communication

Les tableaux suivants présentent le budget de la communication. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources propres
200 000	175 000	25 000	238 500	141 500	97 000

Tableau 2 : Dépenses de la communication

	budget des stratégies mises en œuvre	budget total de l'objectif
<b>Objectif 1</b>		
<b>Développer un nouveau site web institutionnel</b>		
Site orienté "utilisateurs" (version mobile + langues étrangères) conception - design et ergonomie - charte rédactionnelle - intégration <i>hors budget traduction</i>		
<b>Total objectif 1</b>		<b>50 000</b>
<b>Objectif 2</b>		
<b>Développer et appliquer la charte graphique avec la signature "Lille 1, créatrice d'avenirS"</b>		
Ensemble des supports de communication (print et on-line) créé ou mis à jour en 2014 (supports institutionnels, supports de promo des événements...) > travaux d'impression Sensibiliser et former à l'utilisation de la charte graphique Développer la photothèque et favoriser l'accès à une banque d'images		
<b>Total objectif 2</b>		<b>30 000</b>
<b>Objectif 3</b>		
<b>Communication interne : fédérer autour de la marque et des projets</b>		
organiser des événements de com interne et développer le sentiment d'appartenance structurer les newsletters internes pour un vecteur de com interne unique piloter ou accompagner les événements-phares de l'Université		
<b>Total objectif 3</b>		<b>30 000</b>
<b>Objectif 4</b>		
<b>renforcer les actions vers les publics préférentiels</b>		
mettre en œuvre ou accompagner des événements ciblés développer les relations presse et optimiser le suivi des retombées développer la boutique Lille 1 mettre en place une base de données relations publiques		
<b>Total objectif 4</b>		<b>65 000</b>

## 2-2 les relations Entreprises

### 2-2-1 Bilan 2013

L'année 2013 a été celle de la création du service, entre janvier et avril. Ce service a progressivement développé les outils permettant son opérationnalité, tout en étant rapidement actif pour générer des ressources pour l'Université, ses composantes, ses laboratoires, ses services (CLS), en tant qu'intermédiaire découvreur/ facilitateur. Parmi les principaux résultats acquis en environ 6 mois d'activités, on notera :

- un inversement de la tendance descendante depuis 6 ans de la taxe d'apprentissage hors quota : nous progressons cette année d'environ 6% (1,64M€ contre 1,55M€, soit près de 87.000€ dont +31.000 services centraux) à comparer à une baisse générale constatée chez nos confrères d'environ 10-15%. Cela fait donc près de 240.000€ de ressources sauvegardées pour l'Université.
- la création d'une base de données entreprises aujourd'hui opérationnelle (5000 fiches qualifiées), utilisable à la demande par les laboratoires, composantes, services
- la mise en place de la procédure de collecte de dons, qui sera orientée principalement vers les diplômés et les entreprises
- la création des nécessaires outils de contact : espace web, plaquette.

Le budget initial de 15.000€ a été consommé à 90% pour la campagne de collecte de taxe d'apprentissage en appui des composantes et pour les services centraux, le reste ayant été consacré aux frais de missions et pack association des fundraisers.

### 2-2-2 Perspectives 2014

Actuellement composé de 2 cadres A et une personne catégorie B, le service aura pour missions essentielles en 2014 de jouer pleinement son rôle d'interface et de générateur de contacts et ressources :

- Campagne de taxe d'apprentissage (toujours en appui des composantes mais également pour le central), orientée principalement vers les prospects (entreprises n'ayant jamais versé à une composante Lille 1) (21K€ afin de passer la vitesse supérieure en doublant le budget de cette année)
- Prospection des entreprises in situ pour présenter l'offre globale de l'université, et répercuter ensuite sur les CLS et nouer des partenariats + services divers dont extraction de listes d'entreprises de notre fichier, selon besoin des CLS, et coordination de nos actions envers les entreprises régionales (cibles préférentielles 6.000 entp) puis nationales (5.000 entp) (mailings + plaquettes, + déplacements) (14K€)
- Organisation dans les laboratoires volontaires de visites groupées d'entreprises d'un secteur d'industrie donné, afin de multiplier les possibilités de contrats (recherches, prestations) (5K€)

- Organisation de notre présence dans certains salons professionnels cibles (objectifs contrats de recherche- lien SAIC, de professionnalisation et formation continue-lien SUDES, insertion-lien BAIP) (5K€) (phase de test sur un salon, si l'essai est concluant, action à développer)

## 2-2-3 Budget 2014

Les tableaux suivants présentent le budget des relations extérieures. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2013	dotation établissement	ressources générées
45 000	45 000		15 000	15 000	en direct

*Tableau 2 : Dépenses des relations extérieures*

	budget des stratégies mises en œuvre
<b>Objectif 1</b>	
<b>campagne de taxe d'apprentissage pour garantir des ressources</b>	
plaquette	6000
mailings (7 à 10,000 envois)	10500
téléphone	600
missions OCTA + grandes entreprises	800
matériels de traitement	3100
<b>Total objectif 1</b>	<b>21000</b>
<b>Objectif 2</b>	
<b>assurer la prospection des entreprises in situ</b>	
plaquette	4000
mailings (7 à 10,000 envois)	6000
téléphone + qualification fichiers	2000
missions + divers	2000
<b>Total objectif 2</b>	<b>14000</b>
<b>Objectif 3</b>	
<b>organisation de visites groupées d'entreprises sur le campus</b>	
plaquette spécifique sectorielle	1500
missions	2000
organisation visites et réception, communication	1500
<b>Total objectif 3</b>	<b>5000</b>
<b>Objectif 4</b>	
<b>tester l'utilité de la présence dans les salons professionnels</b>	
coût stand	3000
équipement, communication	1000
missions	1000
<b>Total objectif 4</b>	<b>5000</b>

## 3- Politique sociale : le SCAS

### 3-1- projet d'établissement

« Confirmer l'identité sociale et humaine de l'université Lille1 par le renforcement des actions déjà engagées de façon à améliorer la vie sociale, la santé et à développer la vie associative  
A partir de 2011, l'université assurera, par l'intermédiaire du service des affaires sociales, la gestion de l'action sociale pour tous les personnels (titulaires et non titulaires) »

Le Service des affaires sociales a la mission de gérer et d'initier l'action sociale à Lille 1.

Ces missions se déclinent en quatre objectifs.

- Améliorer la vie sociale des personnels
- Permettre une restauration à tarif abordable pour tous les personnels
- Assurer le fonctionnement du service de Médecine de Prévention
- Assurer les prestations sociales pour tous les personnels.

### 3-2 Bilan 2013

Le budget 2013 a principalement permis d'équiper la médecine de prévention par le renouvellement du logiciel CHIMED et le remplacement du spiropgraphe. (45 700€)

La mise en place d'une tarification spécifique pour la restauration des personnels a entraîné une forte augmentation de la participation de l'université, alors que dans le même temps l'augmentation de la PIM restauration entraînait un coût supplémentaire (66 000€)

Les prestations sociales ont augmenté (52 000€), c'est l'effet de proximité, auxquelles s'ajoutent les aides sociales (10 000€)

### 3-3 Budget 2014

#### 1. Améliorer la vie sociale des personnels

- Offrir sur le campus un accueil aux enfants du personnel les mercredis et pendant les petites vacances.

En 2013, des séjours ou stages ont été proposés à chaque petite vacance. En 2014, cette offre est maintenue

La prévision de la fréquentation du centre, qui était en constante augmentation atteignant le nombre limite de places, est difficile en 2014, conséquence de la loi instaurant la semaine scolaire sur 4 jours 1/2.

*Le budget 2014 est de 100 000€*

- Subventionner les associations du personnel qui permettent de développer le sentiment d'appartenance à l'université de Lille1  
Accompagner le Comité d'action sociale dans sa mission socio-culturelle et l'association sportive des personnels.

*Budget 2013 est de 50 000€*

- Organiser des actions de prévention, d'information et de conseil dans le domaine social et recrutement d'un psychologue du travail

*Budget 2014 est de 15 000€*

## **2. Permettre une restauration à tarif abordable**

Après la signature d'une convention entre Lille1 et le CROUS, une tarification différenciée suivant l'indice a été mise en place.

La participation du SCAS a été votée par le CA en février 2012, cette participation a été accrue de fait par l'augmentation des tarifs du CROUS. En 2014, le même taux de participation du SCAS est maintenu, coût estimé 40 000€.

A cette participation, s'ajoute depuis 2011 le paiement de la PIM restauration qui est actuellement de 1,20€ par repas au tarif P1, coût estimé 25 000€.

*Le budget total 2014 consacré à la restauration est de 65 000*

## **3. Assurer le fonctionnement du service de prévention**

Le budget de la médecine est essentiellement consacré au paiement des prescriptions du médecin (analyses, visites de spécialistes) et à l'achat de médicaments (vaccins ou produits pour le renouvellement des trousseaux de secours).

Le budget 2014 doit aussi permettre de développer la prévention

*Le budget 2014 : 30 000€.*

## **4. Assurer les prestations sociales pour tous les personnels**

Les prestations sociales liées à l'individu. (Dossiers traités par le SCAS).

$\frac{3}{4}$  des dossiers concernent des personnels payés sur le budget de l'Etat et  $\frac{1}{4}$  des personnels payés sur ressources propres en 2013 la somme estimée est de 52 000€ (l'année n'est pas terminée et des dossiers peuvent encore être déposés comme l'aide aux études supérieures ou des aides liées à l'enfance) Il est prévu d'augmenter

le plafond du QF de 13% permettant à plus de personnel de bénéficier de ces prestations

*Le budget 2014 : 60 000€*

Les secours sont difficilement estimables, le budget 2014 est maintenu à 30 000€

### 3-4-Budget du service des affaires sociales

Les tableaux suivants présentent le budget du SCAS. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2014	dotation établissement	ressources propres	rappel Budget 2013	dotation établissement	ressources propres
<b>360 000</b>	<b>330 000</b>	<b>30 000</b>	359 400	<b>329 400</b>	30 000

*Tableau 2 : ressources propres*

Désignation de la ressource	origine de la ressource	montant fléché	montant non fléché	total
participation des familles	usagers	30 000		30 000,00
				0
				0
<b>Total</b>		30 000,00	-	30 000,00

*Tableau 3 : Dépenses du SCAS*

<b>Ojectif 1</b>		<b>175 000</b>	
<b>Améliorer la vie sociale des personnels</b>			
1_1 Fonctionnement du service	10 000		economie sur le fonct (10 k€ en 2 ans)
1_2 Actions spécifiques liées à l'enfance ( Centre de loisirs, séjours de vacances,...)	100 000		dernier trimesre 2014 incertain
1_3 Subventions aux associations et services socio-culturels et sportifs	50 000		inchangées
1_4 Actions collectives d'information et actions individuelles de conseil	15 000		prévision du paiement de vacances pour le psy
<b>Ojectif 2</b>		<b>65 000</b>	
<b>Aides à la restauration des personnels</b>			
2_1 Subventionnement des repas	40 000		
2_2 PIM restauration	25 000		Pim restauration augmentée
<b>Ojectif 3</b>		<b>30 000</b>	
<b>Fonctionnement du service de Médecine de prévention</b>			
3_1 Médecine de prévention	30 000		prescriptions plus nb(liées aux metiers)
<b>Ojectif 4</b>		<b>90 000</b>	
<b>Prestations financières du service social</b>			
4_1 PIM	45 000		l'augmentation du plafond du QF permet de
4_2 aides critérisées	15 000		venir en aide à plus de familles
4_3 secours	30 000		
		<b>360 000</b>	<b>Total du budget géré par le SCAS</b>

## 4- Hygiène et la sécurité

### 4-1- projet d'établissement

« Poursuivre les actions en faveur de l'amélioration de la santé, de l'hygiène et la sécurité au travail »

Le Service d'Hygiène et Sécurité s'est restructuré et la gestion de ses activités est sous la responsabilité directe de l'ingénieur sécurité avec une dotation budgétaire propre

### 4-2- Les objectifs pour 2013

Le budget du Service Hygiène et Sécurité permet de répondre aux exigences de sa mission :

#### - SURVEILLANCE et MESURAGE :

En effet, le service est amené à assurer des contrôles liés à la radioactivité de locaux ou d'équipements. Il avance, chaque année, le prix de ces contrôles aux unités de recherche. Les remboursements peuvent s'étaler de façon importante dans le temps.

Pour réaliser ces contrôles, le service possède des équipements de mesures qui doivent être contrôlés et étalonnés régulièrement.

Par ailleurs, le service réalise depuis début 2011 le contrôle du bon fonctionnement des sorbonnes. Il utilise pour cela un anémomètre qui doit être entretenu et étalonné régulièrement.

#### - MAITRISE OPERATIONNELLE :

Le Service fait actuellement l'acquisition d'un logiciel de gestion des produits chimiques mis à disposition de l'ensemble de l'Université. La maintenance et le développement de ce logiciel au quotidien donne lieu à un abonnement annuel.

#### - VEILLE REGLEMENTAIRE :

Les évolutions réglementaires et techniques à matière de prévention et de sécurité sont quotidiennes. Pour mener à bien sa mission d'expert le service Hygiène et Sécurité doit pouvoir mettre à jour en continu ses connaissances. Cette formation continue se fait notamment grâce à la documentation et à l'adhésion à des associations de métiers (ADHYS et GPSUP) et à la participation à leurs journées.

#### - COMMUNICATION :

Le service est amené à réaliser des campagnes de communication, notamment, d'affichage à destination des personnels de l'Université et des Assistants de Prévention. Nous pouvons être amenés à faire l'achat, groupé, de supports de communication pour les services.

#### - FORMATION CONTINUE :

Pour mener à bien sa mission d'expert le service Hygiène et Sécurité doit développer et entretenir de nombreuses compétences. Cela nécessite la participation à des formations qui sont régulièrement des demandes individuelles et ne font pas partie du programme de formation continue. En fonction des périodes de l'année, le service H & S peut-être amené à participer avec le service formation continue des personnels au financement de ces formations. A titre d'exemple, en novembre 2012, le service va entièrement financer une formation « initiation à la réglementation ERP » à un personnel reprenant certains dossiers gérés par un personnel quittant le service

#### - EQUIPEMENTS DE PROTECTION :

Le service est amené à travailler sur le terrain pour réaliser des visites, aider les

laboratoires dans la gestion de leurs produits chimiques, gérer les déchets radioactifs de l'université et assurer le contrôle des sorbonnes. Il doit pouvoir assurer ses missions en toute sécurité en portant tous les équipements de protections individuels.

- DIVERS

Le service a également des besoins en fournitures et doit renouveler régulièrement sa bibliothèque documentaire afin de posséder les dernières mises à jour réglementaires

### 4-3- Le budget de l'hygiène et la sécurité

Les tableaux suivants présentent le budget de l'hygiène et la sécurité. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources

total 2013	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2012	dotation établissement	ressources propres
17 600	17 600	0	20 000	20 000	0

Tableau 2 : Dépenses de l'hygiène et la sécurité

	budget total de l'objectif	commentaires
Objectif :		
Maitrise opérationnelle du risque chimique	3000	Abonnement mise à jour et maintenance du logiciel GPUC mis à disposition de l'ensemble de l'université
Surveillance et mesurage	4500	Avance contrôle réglementaire des installations (générateurs RX). Contrôle de bon fonctionnement et étalonnage des appareils de mesures (appareils de détection de la cellule radioprotection et appareil contrôle des sorbonnes)
Veille réglementaire et technologique	3800	Abonnement au code permanent et à diverses revues scientifiques, techniques et réglementaires. Adhésion GPSUP et ADHYS 2013. Participation aux journées d'information du GPSUP et de l'ADHYS (pas systématiquement prises en charge par la formation continue)
formation continue	1400	participation au financement de certaines actions de formation individuelle
Communication	2400	forfait annuel 3 portables. Campagne de communication, achat ponctuel de supports pour les assistants de prévention
Fourniture d'équipement de protection pour les agents du service	1000	Equipement d'intervention pour la cellule radioprotection, la chargé de mission risque chimique et les autres agents chargés de se rendre sur le terrain (gants, masque à cartouches, tenues jetables, gel décontaminant pour les mains, produits d'entretien)
Fournitures pour le service	1500	fourniture de livre, renouvellement de livres, petits matériels (ex: carte mémoire pour l'appareil photo)
<b>Total objectif 2</b>	<b>17600</b>	

## 5-Développement durable

### 5-1-La politique en matière de développement durable

La démarche Développement durable portée par la Vice présidence en charge du Développement durable et un personnel en charge de sa mise en œuvre opérationnelle est un projet collectif. La transversalité du thème implique une démarche participative et acculturante. Participative, Un groupe de travail intervient dans l'élaboration des documents politiques, comme la charte de développement durable (C.A du 9 Mars 2010) et fait des propositions. Les formations et les étudiants sont sollicités ou nous sollicitent pour des projets (tutorés ou accompagnement de projet associatifs). Acculturante, la démarche nécessite des actions visibles, ayant pour but de sensibiliser et de rendre concrète cette politique et d'ouvrir à la discussion.

En 2011 2012 un inventaire des actions déjà menées a été conduit et en concertation avec les services, des opportunités d'action réalistes ont été déterminées et planifiées dans un agenda 21 des services (CA du 24 février 2012) soit un plan pluriannuel d'action sur plusieurs années permettant planification et suivi de l'avancement. Circonscrit aux services centraux, il doit ensuite être déployé à d'autres dimensions afin de répondre aux objectifs nationaux des universités (comité développement durable de la CPU), en amplitude (composantes) et en thèmes abordés (en particulier recherche et formations sur les différents aspects du développement durable, aspects sociaux etc.)

L'instauration de nouvelles pratiques dans les services, telle que programmée dans l'agenda 21 des services est accompagnée d'un soutien du personnel en charge. Une aide au démarrage est utile pour tester à petite échelle certaines opérations et convaincre ainsi de leur faisabilité, de juger du coût futur et des gains éventuels liés à leur mise en œuvre et ainsi initier les changements de pratiques. Les actions visibles et les opérations de sensibilisation sur un contenu de qualité et d'efficacité seront maintenues et accrues répondant à un enjeu d'acculturation et d'adhésion.

Pour que cette politique puisse être menée, le budget 2013 devra donc intégrer :

- Actions de soutien aux services
- gestion différenciée : pâturage écologique, aide au service des paysages:30000€
- communication et sensibilisation : 4000 euros
- Agenda 21 : 6000 euros

### 5-2 le budget du Développement durable

Les tableaux suivants présentent le budget du développement durable. La dotation est celle votée par le CA de la lettre de cadrage

*Tableau 1 : Récapitulatif des ressources*

total 2013	dotation établissement	ressources propres	rappel budget 2012	dotation établissement	ressources propres
40 000	40 000	0	50 000	50 000	0

Tableau 2 : Dépenses du développement durable

	Total budget 2013
gestion différenciée	30 000
Communication et sensibilisation	4 000
Agenda 21 et plan vert dont soutien aux étudiants	6 000
	<b>40 000</b>

## 6-Administration générale et patrimoine

### 6-1-La politique en matière d'administration générale

Les charges d'administration générale peuvent être déclinées en trois volets :

Les charges de fonctionnement et d'équipement de l'administration générale

Les dépenses pour compte de tiers

Les charges réglementaires obligatoires

#### 6-1-1-Les charges de fonctionnement et d'équipement de l'administration générale

Un effort important d'économie a été fait sur ce poste réduisant le budget d'environ 112 000€.

#### 6-1-2-Les dépenses pour compte de tiers

Certaines de ces dépenses sont totalement refacturées aux utilisateurs. C'est le cas de l'imprimerie, des déchets ou des dépenses diverses (carburant, affranchissement ou droit de copie)

D'autres restent à la charge de l'administration centrale comme la participation de L'université en tant qu'utilisateur aux charges du Domaine universitaires (DUSVA), le montant de cette participation est arrêtée en conseil du domaine.

Les charges d'infrastructures sont estimatives et liées aux conditions climatiques entre autre.

#### 6-1-3-Les charges réglementaires obligatoires

Le contrôle des installations et leur mise aux normes de sécurité fait l'objet de contrats de contrôle périodique et annuels.(ascenseurs, détection incendie, etc....)

Ces contrôles sont réglementés et s'effectuent sur l'ensemble des bâtiments et installations de l'université.

## 6-2-Le budget de l'administration générale

	budget total	dotations	ressources propres
<b>1)Charges spécifiques</b>			
les assurances	330 000	286 000	44 000
commissaire aux comptes	40 000	40 000	
fiches de salaires	60 000	60 000	
cotisations diverses	15 000	15 000	
PRES	30 000	30 000	
remboursement des boursiers	150 000	150 000	
redevances et logiciels	255 000	255 000	
inventaire physique des biens	49 135	49 135	
déménagement et stockage BU	60 000	60 000	
<b>Total 1</b>	<b>989 135</b>	<b>945 135</b>	<b>44 000</b>
<b>2)-Fonctionnement de l'administration générale</b>			
dépenses d'imprimerie	45 000	45 000	
fournitures de bureau et fournitures diverses	42 550	42 550	
carburant	36 000	36 000	
location photocopieurs, imprimantes et mise sous pli	52 500	52 500	
entretien véhicules, réparations diverses	15 000	15 000	
Assurances véhicules	23 500	23 500	
documentation	10 600	10 600	
honoraires,taxes	21 300	21 300	
publicité légale	14 000	14 000	
Transport colis	500	500	
frais d'inscription colloque	400	400	
frais de réception	34 000	34 000	
téléphone	30 000	30 000	
blanchisserie	8 400	8 400	
dépenses d'affranchissement	87 000	87 000	
prestations diverses et déchets	35 000	35 000	
dotations activités syndicales	12 450	12 450	
<b>Total 2</b>	<b>468 200</b>	<b>468 200</b>	<b>0</b>
<b>3)-Equipement des services centraux</b>			
équipement informatique, véhicules	5 000	5 000	
Mobilier	5 000	5 000	
divers	70 000	70 000	
<b>Total 3</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>0</b>
<b>4)-Dépenses pour compte de tiers</b>			
<b>Imprimerie</b>			
dépenses d'imprimerie	48 000		48 000
location photocopieurs, imprimantes et mise sous pli	60 000		60 000
maintenance des machines	73 000		73 000
diverses prestations	1 500		1 500
<b>Divers</b>			
carburant	40 000		40 000
Affranchissement	90 000		90 000
droit copies cpte 651	43 000		43 000
<b>Collecte des déchets</b>			
prestations diverses et déchets			88 000
<b>bâtiments et travaux</b>			
Ateliers et bâtiments partagés	150 000	150 000	
Fonctionnement batiments enseignement	70 000	70 000	
contrat sécurité	470 000	470 000	
Participation au DUSVA	543 150	570 000	
charges d'infrastructures	6 171 000	6 171 000	
<b>Total 4</b>	<b>7 874 500</b>	<b>7 431 000</b>	<b>443 500</b>
<b>contrôles réglementaires obligatoires et opérations particulières</b>			
anti intrusion	150 000	150 000	
ascenseurs monte charges	72 000	72 000	
signalitique du domaine	90 000	90 000	
eclairage de sécurité	20 000	20 000	
détection incendies	200 000	200 000	
intervention toiture	16 000	16 000	
telephonie	32 000	32 000	
verifications périodiques	50 000	50 000	
<b>Total 5</b>	<b>630 000</b>	<b>630 000</b>	<b>0</b>
<b>6)divers petits travaux de maintenance</b>	127 462	127 462	
<b>Total 6</b>	<b>127 462</b>	<b>127 462</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>10 169 297</b>	<b>9 681 797</b>	<b>487 500</b>

## 6-3-La programmation patrimoniale

La programmation des travaux et leur classement dans l'ordre des priorités. Cette programmation a fait l'objet d'une présentation détaillée lors du CA du 11 octobre 2013.

	Besoins spécifiques répertoriés		
	Montants TTC	Priorités 2014	Priorités 2015
<b>Sécurité</b>			
C14,P6,IUT - Mise en conformité des soutes à locaux chimiques	250 000,00	A	
Bâtiments - Conformité électrique	200 000,00	A	
Bâtiments - Mesures d'urgence sécurisation accès toitures	40 000,00	B	
Bâtiments - Remplacement extincteurs de + 10 ans	10 000,00	B	
Amélioration des conditions d'assainissement de l'air dans les salles de TP/laboratoires	200 000,00	A	
Sorbonnes	150 000,00	A	
Extérieurs - Galeries de liaisons	600 000,00	démontage 150K€	
Station Marine de Wimereux	250 000,00	A	
Mise en sécurité gaz ATEX IUT A recueil	125 000,00	A	
	<b>1 575 000,00</b>	<b>1 325 000,00</b>	
<b>Amélioration des conditions d'usage des locaux</b>			
SN3/ C1 - Rénovation sanitaires	150 000,00	A	
Bâtiments - Rénovation salles de cours	125 000,00	A 50K€	A 75k€
Bâtiments - Amélioration accessibilité Handicap	150 000,00	A 75K€	A 75k€
Salle de TP SN1	200 000,00	A	
	<b>625 000,00</b>	<b>475 000</b>	
<b>Rénovation de laboratoires</b>			
Accueil équipe Biot au C9-UGSF	70 000,00	A 35K€	eco-financement laboratoire à demander
SN3 - Labo M. Salzet	125 000,00	A	
SN3 - Laverie sous sol +laboratoire de biologie moléculaire (N.prevorskaya)	140 000,00		uniquement laverie pour 70k€
Aménagement accueil du microscope électronique/chevreuil/	150 000,00	B	
Aménagement laboratoire AREVA-UCCS-SN4	50 000,00	B	
	<b>465 000,00</b>	<b>230 000</b>	
<b>Clos / Couvert</b>			
Remplacement de fenêtres (100)	100 000,00		A
Rénovation de toitures (3 bâtiments)	160 000,00		A
Parement façade B5/B6	95 000,00		A
	<b>355 000,00</b>		
<b>Autres</b>			
AMO RMN 1G-UCCS	15000	A	
C6/SN1 - Transfert TP Biochimie	300 000,00		A
	<b>315 000,00</b>	<b>265 000</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 335 000,00</b>	<b>2 045 000</b>	

## I-Annexes

### Les coûts complets des services

#### COMPTABILITE ANALYTIQUE - COUT COMPLET DES SERVICES COMMUNS

Année 2011

	Services centraux UB 940	Culture	RI	DIRVED	CRI	SEMM	Pédagogie VP TIC	SCD	SCAS	Formation	Vie étudiante	SAIC	SUDES	SUAPS	TOTAL
Charges courantes	5 080 721	164 727	595 762	434 335	49 590	78 260	42 649	2 182 029	217 716	769 315	229 407	300 323	1 354 468	81 851	11 581 153
MS Etat et sur RP	10 518 418	507 605	433 581	530 796	2 331 324	807 270	95 296	2 149 624	173 968	5 347 980	464 135	444 938	1 905 770	1 022 096	26 732 802
Charge fixes	539 390	52 419	24 113	37 756	185 215	107 675	0	263 810	16 294	1 070 572	136 677	19 020	59 964	311 248	2 824 152
Amortissements	2 173 828	2 897	3 477	40 927	205 534	53 426	105 862	13 784	6 403	270 169	11 014	15 217	41 969	7 107	2 951 613
Charges de structure	359 068	118 063	153 406	182 293	161 285	215 186	9 161	854 636	53 196	1 637 667	257 885	90 951	394 965	353 555	4 841 314
<b>Coût complet</b>	<b>18 671 425</b>	<b>845 711</b>	<b>1 210 339</b>	<b>1 226 107</b>	<b>2 932 947</b>	<b>1 261 818</b>	<b>252 969</b>	<b>5 463 883</b>	<b>467 577</b>	<b>9 095 701</b>	<b>1 099 118</b>	<b>870 449</b>	<b>3 757 135</b>	<b>1 775 856</b>	<b>44 089 720</b>

Source : tableau général des coûts complets 2011

#### Méthodologie - Remarques

##### En ligne :

- **Charges courantes** : correspondent aux charges de fonctionnements des services.
- **MS ETAT et sur RP** : correspond à la masse salariale Etat, contractuels, emplois gagés, doctorants et ATER (pour le SEMM), heures complémentaires et prestations diverses (CLD, ARE...).
- **Charges fixes** : correspondent à l'eau, électricité, chauffage, maintenance, nettoyage... Ces charges sont payées par les services centraux et ventilées dans chaque service pour le calcul des coûts complets. Ici, n'apparaît que la part relative à chaque service commun. De la même manière, le montant pour les services centraux (539 390) ne représente que la part du 940.
- **Amortissements** : même remarque que pour les charges fixes.
- **Charges de structure** : correspondent à :
  - la ventilation des services centraux sur les autres services communs (3 975 751)
  - la somme des prestations croisées entre services communs (865 563). [ventilation des services culture, CRI, SEMM, pédagogie VP TIC et formation dans les autres services communs].

Le total du coût complet des services communs (44 089 720) est égal à la somme des coûts complets de chaque service commun (48 931 034) moins :

- la ventilation des services centraux sur les autres services communs (3 975 751)
  - la somme des prestations croisées entre services communs (865 563)
- } Charges de structure de chaque service commun

Le coût complet des services communs est à distinguer du coût total des fonctions support. En effet, les fonctions support intègrent en plus les charges fixes et les amortissements des composantes.

##### En colonne (clés de répartition utilisées pour ventiler ces coûts) :

**Services centraux 940** : 4 groupes : RH (ETP), Finance (dep/comp), Logistique (m2), Pilotage (non ventilé). Ventilé sur toutes les composantes y compris les autres services communs.

**Culture** : ETP. Ventilé sur toutes les composantes y compris les autres services communs.

**RI** : 75% F (nb mobilités et tps/dossier), 25% R (35 % : nb cotuelles gérées par les RI et 65 % : Erasmus Mundus et personnel entrant). Ventilé sur la Formation et la Recherche

**DIRVED** : 30% EC(effectif)/labo, 20% dep/lab, 40% nb contrats/lab, 10 % nb thèses/lab. Ventilé sur les laboratoires.

**TICE** : **CRI** : au réel R/F/P (pilotage). F (nb étudiants), R (effectif EC-C/lab), P (nb ETP par service commun), ventilé sur toutes les composantes y compris les autres services communs ; **SEMM** : au réel R/F. F (nb étudiants), R (effectif EC-C/lab) ventilé sur la Formation et la Recherche ; **Pédagogie VP TIC** : au réel F (répartition des moniteurs), ventilé sur la Formation.

**SCD** : Documentation : 16% F, 84% R ; Logistique : 60% F, 40% R ; F (nombre d'étudiants), R (répartition en 2 secteurs, puis nb EC-C/lab). Ventilé sur la Formation et la Recherche.

**SCAS** : non ventilé

**Formation** : Une partie au réel ; Maison des langues et FLE : heures d'ens en langue ; Service scolarité : nb étudiants hors IUT ; SUP : nb étudiants hors IUT, Polytech, IAE et CUEEP ; Cellule formation : nb étudiants hors DUT ; Le reste : nb étudiants. Ventilé sur la Formation.

**Vie étudiante** : Nombre d'étudiant. Ventilé sur la Formation.

**SAIC** : nombre et montant des convention par laboratoire. Ventilé sur la Recherche.

**SUDES** : contribution de chaque composante. Ventilé sur toutes les composantes.

**SUAPS** : nombre d'étudiants. Ventilé sur la Formation.

## Les ressources des services sur la durée du contrat quinquennal

	2009		2010		2011		2012		2013	
	ressources propres	dotation								
formation tout au long de la vie	237 203	1 244 735	781 780	1 500 000	903 057	1 500 000	1 012 365	1 200 000	209 185	1 320 000
service documentaire	449 669	1 326 373	556 836	1 426 373	848 097	1 720 000	605 390	1 820 000	589 435	2 300 000
TICE	250 941	740 000	419 708	665 000	353 010	625 000	219 304	513 000	356 124	557 800
Vie étudiante	16 325	305 000	24 530	305 000	17 357	305 000	29 916	282 000	24 416	291 300
SUAPS	99 820	92 814	104 651	92 814	77 478	92 000	24 837	83 600	6 958	83 600
service culture	154 274	102 500	147 800	103 000	148 578	103 000	141 900	82 400	111 098	90 640
relations internationales	2 340 618	110 385	3 032 502	110 500	2 798 704	110 000	2 279 718	88 000	3 369 413	96 800
FC des personnels	2 207	140 943	3 054	175 943	5 208	200 000	1 017	200 000	701	193 148
communication	5 170	161 323	15 244	161 323	21 536	161 323	25 334	128 815	15 536	141 696
Relations entreprises										15 000
égalité F/H						20 000		20 000		16 000
SCAS		225 000		225 000		328 580		330 000		330 000
hygiène et sécurité						20 000		20 000		17 600
développement durable								50 000		40 000
Administration générale : fonctionnement et équipement	9 178	750 289	7 133	780 289	11 645	775 000	11 866	775 000	4 694	712 000
Total	3 565 406	5 199 362	5 093 240	5 545 242	5 184 670	5 959 903	4 351 647	5 592 815	4 687 560	6 205 584

L'exercice 2013 n'étant pas terminé, le total des ressources propres n'est pas définitif

## Le budget de la Recherche

### NOTE BUDGET RECHERCHE 2014

#### Proposition de répartition du budget recherche prévisionnel 2014

La lettre de cadrage budgétaire pour l'exercice 2014, adoptée lors du conseil d'administration du 11 octobre 2013, a fixé l'enveloppe pour la recherche à 4 411 357€ TTC.

Pour mémoire, l'université consolide son soutien à la recherche par d'autres actions (prévisions 2014) :

- Allocation de thèses : 5,17 M€
- Campagne d'invitations : 40 mois recherche et 40 mois formation
- Campagne ATER : 1,5 M€
- Dépenses du SCD : 1,8 M€ consacré à la recherche (80% du budget SCD)
- Dépenses d'infrastructure consacrées à la recherche : 3,4 M€
- Calcul scientifique : budget TICE 557,8 k€, et budget Logiciels 255 k€ (recherche et formation)

Pour information : ressources propres des laboratoires en 2012 : 11 M€

Le tableau suivant propose une nouvelle répartition des crédits recherche 2014 (budget prévisionnel) par grande masse.

Actions	2012	2013	Prévisionnel	Répartition (%)
		Budget réalisé	2014 Propositions	
Soutien aux Laboratoires	2 900 000	2 813 000	2 813 000	63,77%
Plates-formes Technologiques	973 000	975 000	975 000	22,10%
Bonus Qualité Recherche	593 000	612 529	498 357	11,30%
Ecoles Doctorales	125 000	125 000	125 000	2,83%
<b>Total Budget Recherche</b>	<b>4 672 000</b>	<b>4 525 529</b>	<b>4 411 357</b>	<b>100%</b>

La répartition des crédits se décompose de la façon suivante :

#### 1. Répartition des crédits de soutien aux laboratoires

La répartition des crédits entre les laboratoires est effectuée d'après le modèle de répartition voté par le Conseil d'Administration du 20 novembre 2009. Le modèle prend en compte l'actualisation des effectifs des laboratoires au 18 octobre 2013.

Le modèle de répartition des crédits aux laboratoires prend en compte les éléments suivants : effectifs, évaluation, secteur.

- Les effectifs des enseignants-chercheurs (EC) en poste à Lille 1 : les EC publiants sont affectés du coefficient 1 et les non-publiants du coefficient 0,2. Suite à la procédure mise en place depuis 2011 pour accompagner les EC non publiants (CRCT, décharges d'enseignement), le caractère publiant/non publiant d'un EC est réévalué chaque année après examen d'un rapport d'activité et sur la base des critères de l'AERES.
- La dernière évaluation des laboratoires par l'AERES (nov-déc 2008): un coefficient 1 pour une évaluation B ou C, un coefficient 1,5 pour une évaluation A, et 2 pour une évaluation A+. Si suite à l'évaluation, le laboratoire s'est restructuré, le coefficient pris en compte est celui des équipes de recherche qui se sont regroupées.
- Le secteur : un coefficient 2 pour un laboratoire expérimental, et un coefficient 1 pour un laboratoire non expérimental.

Le modèle est donc le suivant :

La répartition des crédits est effectuée d'après le poids de chaque laboratoire ( $P_{lab}$ )

$$P_{lab} = N_e * P_{ev} * P_{sec}$$

- a) En considérant les effectifs en EC publiants ( $N_p$ ) et non publiants ( $N_{np}$ ) :

$$N_e : N_p + 0,2 * N_{np}$$

b) En prenant en compte l'évaluation des laboratoires d'après le tableau suivant :

Evaluation	C/B	A	A+
P <sub>ev</sub>	1	1,5	2

c) En considérant le secteur d'activité d'après le tableau suivant :

Secteur	Expérimental	Non Expérimental
P <sub>sec</sub>	2	1

## 2. Répartition des crédits aux plates-formes technologiques

Plus de vingt plates-formes technologiques ou programmes transversaux sont identifiés et reconnus par l'Université. La répartition des crédits par secteur scientifique est détaillée dans le tableau suivant :

Secteurs concernés	PPF, Plateformes	Montant (€TTC) Propositions 2014
SHS	Plate-forme Universitaire pour les Données de Lille	29 100
SHS	Bibliothèque numérique mutualisée en histoire des sciences	68 000
Ensemble des secteurs	Calcul Scientifique Intensif	19 400
Biologie / STIC	Service de Bio Informatique	58 300
Mathématiques	Bibliothèque de Mathématiques	104 900
Mathématiques	Fédération	9 700
Physique	Fédération	9 700
Physique, Matériaux, Environnement	Centre d'Etudes et de Recherches sur les Lasers et Applications	19 400
Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	Centrale de Technologie de l'IEMN Interactions Réalité Virtuelle-Images Fibres à cristal photonique	213 700
	IRCICA	30 000

Chimie Matériaux	Résonance Magnétique Nucléaire hauts champs Résonance Paramagnétique Electronique Spectroscopies vibrationnelles Microscopie électronique quantitative	184 500
Biologie	Spectrométrie de masse, protéomique et imagerie Microscopie photonique et électronique Résonance Magnétique Nucléaire, Biologie Structurale et Analyse des Glycoconjugués Service commun d'animalerie	136 000
Environnement	Service commun des Serres Station Marine de Wimereux Plate-forme de Métrologie Optique UMS ICARE	92 300
<b>Total</b>		<b>975 000 €</b>

La base de répartition est la même que celle des années précédentes du contrat actuel (depuis 2010). Les crédits sont affectés aux instituts qui répartissent, après discussion avec les responsables, les crédits en fonction des besoins en équipement et fonctionnement des plates-formes. En fin d'année un bilan financier est demandé aux responsables.

### Répartition des crédits Bonus Qualité Recherche

Le tableau suivant présente la répartition des crédits BQR pour 2013. La répartition est comparée avec celles de 2012 et 2013.

Crédits BQR Répartition	2012 (en €TTC)	2013 (en €TTC)	2014 (en TTC) Propositions
Emergence	100 000	300 000	158 000 *
Convergence	328 000	200 000	200 000
Coopération internationale	85 000	80 000	80 000
Conférences	50 000	32 529	30 357
Mobilité Licence Master Doctorat *	30 000	RI **	30 000 **
<b>Total budget BQR</b>	<b>593 000</b>	<b>612 529</b>	<b>498 357</b>

(\*) *BQR Emergence : réévaluation possible en fonction du contrat de collaboration LMCU 2014 et du préciput 2014*

(\*\*) *Mobilité entrante et sortante Licence, Master et Doctorat :*

*Budget global 2013 : 95800 € totalement financé par les RI en 2013*

*Budget global 2014 : 75 000 € dont 45 000€ financés par les Relations Internationales*

L'objectif du BQR est d'une part de favoriser l'émergence de projets et d'équipes de recherche, et d'autre part de renforcer la place des jeunes chercheurs et chercheuses.

- **Emergence** : appel à projets ayant pour objectif, d'une part d'aider au développement de jeunes équipes et de nouveaux axes de recherche, et d'autre part d'amorcer des projets novateurs et originaux qui pourront ensuite être soumis à l'ANR, à l'Europe...

La durée des projets est d'un an. Le budget alloué (**petit équipement, fonctionnement, indemnités de stagiaires**) à chaque projet sera au maximum de 20 k€. Les propositions ne devront pas excéder 5 pages au total (police 12); elles devront comporter le résumé (une page), un bref état de l'art, les objectifs et le programme de travail ainsi qu'une identification des verrous, les équipes participantes (personnes impliquées ; % de temps). Leurs 3 publications les plus récentes du domaine devront également être précisées ainsi que le budget prévisionnel. Les projets faisant intervenir de jeunes chercheurs (- 40 ans) seront favorisés.

- **Convergence** : appel à projets ayant pour objectif d'initier des projets inter-disciplinaires, inter-laboratoires ou inter-instituts afin de favoriser la mise en commun des compétences des chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que d'équipements d'intérêt collectif. Des projets associant un laboratoire labellisé par le PIA à un autre laboratoire sont souhaités. Un budget (en équipement) maximum de 30k€ sera attribué à chaque projet retenu.

Les propositions ne devront pas excéder 5 pages au total (police 12). Elles devront présenter le résumé (une page), le projet scientifique, la complémentarité des équipes impliquées, le budget prévisionnel (**équipement uniquement**), et mettre en évidence son caractère structurant pour l'Université.

- Les enveloppes émergence et convergence sont fongibles en fonction des demandes.

- **Coopération Internationale** : deux types d'action sont proposés :

\* Mise en place d'un partenariat international pérenne avec une grande université ou un institut sur les aspects recherche et formation : financement du projet à hauteur de 10 k€ et accompagnement possible par un recrutement de chercheur invité pour une période de 3 à 6 mois.

\* Collaboration bilatérale favorisant la mobilité d'au moins un(e) jeune chercheur(se) et/ou la mise en place de thèses en cotutelle : financement du projet à hauteur de 5 k€ et accompagnement possible par un recrutement de chercheur invité pour une période de 1 à 2 mois. La valeur scientifique du projet, la compétence et la complémentarité des équipes, l'implication de jeunes chercheurs ainsi que les perspectives en termes de recherche et formation seront prises en compte.

Pour chacune des actions émergence, convergence et coopération internationale, les laboratoires (en lien avec les composantes si le projet implique une action de formation) transmettent les demandes classées aux animateurs des secteurs de recherche (responsables d'instituts ou chargés de mission recherche), qui après discussion avec les laboratoires proposent un classement des demandes du secteur.

**Les processus de sélection et d'évaluation** (à priori et à postériori) des projets ont été définis lors du CS du 14 décembre 2012.

- *La procédure de sélection*
  - Les laboratoires transmettent les demandes classées aux animateurs des secteurs de recherche (responsables d'instituts ou chargés de mission recherche) qui, après discussion avec eux, proposent un classement justifié (10 lignes / projet classé) des différentes demandes du secteur ;
  - La totalité des demandes est transmise à la DIRVED / CS (indépendamment du classement) ;
  - Sur la base des informations transmises, et de sa propre analyse, le CS statue de manière indépendante et arrête quels seront les porteurs de projets présélectionnés et auditionnés ;
  - Auditions : 10 min. de présentation, puis 5 min. de questions par projet ;
  - Après audition des projets présélectionnés, le CS arrête la liste des projets retenus au titre des BQR Convergence et Emergence.
  
- *L'évaluation a posteriori*

A la fin du projet, après un an, il sera demandé aux porteurs des projets retenus un rapport écrit de 2 à 3 pages maximum. Une extraction SIFAC permettra de contrôler l'utilisation des crédits.

### **3. Répartition des crédits aux Ecoles Doctorales**

Les crédits affectés aux Ecoles Doctorales sont maintenus au même niveau qu'en 2013. La répartition des crédits sera principalement basée sur le nombre de doctorants inscrits à Lille 1 en 2013-2014 dans chaque école doctorale. L'INRIA et l'IRSN attribuent généralement une Taxe d'Apprentissage (TA) aux ED SPI et SMRE.

Pour rappel, répartition votée par le CS et le CA en 2013 :

ED	Doctorants inscrits en 2012-2013	Répartition en fonction du nombre d'étudiants	Budget prévisionnel 2013
SPI	398	46 700 €	46000 € + TA INRIA 7000 €
SMRE	417	48 900 €	48 000 € + TA IRSN 8000 €
SESAM	183	21 500 €	24 000 €
BSL	46	5 400 €	5 000 €
SHS	21	2 500 €	2 000 €
Total	1065	125 000 €	125000 € + 15000 € TA

Une nouvelle répartition sera proposée pour 2014 après discussion avec les directeurs des écoles doctorales sur la base du bilan financier 2013 et du nombre de doctorants inscrits pour l'année

